Montréal vendredi 30 janvier 2015 Le plus grand quotidien français d'Amérique
131e année N° 85 34 pages, 3 cahiers

1,10$** taxes en sus – Édition provinciale **1,20$
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

PHILIPPE CANTIN

UN SUPER BOWL DÉGONFLÉ

SPORTS

LA PRESSE AU SUPER BOWL

DEUX JOUEURS GONFLÉS À BLOC

SPORTS

LA PRESSE

Hamza Chaoui

CENTRE ISLAMIQUE CONTROVERSÉ

CHAOUI A DÉJÀ OBTENU SON PERMIS

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion s'oppose à ce que l'imam ouvre un centre de jeunes à Montréal. PAGE A3

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO YOUTUBE

TAUX D'EFFICACITÉ DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE

0%

La plus récente campagne de vaccination est un échec total. Comment en est-on arrivé là?

PAGE A2

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

YVES BOISVERT

N'ABOLISSEZ PAS LA LIBÉRATION

PAGE A5

UN VRAI COMBAT DES CHEFS

Deux noms bien connus se livrent une bataille juridique corsée.

PAGE A4

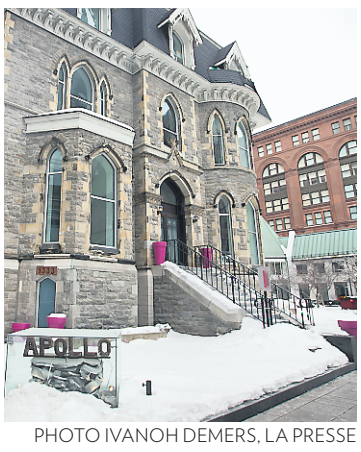

PHOTO ADAM HUNGER, USA TODAY SPORTS

CANADIEN **1** RANGERS **0**

PRICE S'IMPOSE (AIR CONNU)

SPORTS

DOSSIER

LA FIN DE LA CROISSANCE?

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander où mène la course effrénée à la consommation. AFFAIRES

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Montréal ville intelligente : du wi-fi dans chaque nid-de-poule.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

RBC Banque Royale

Obtenez jusqu'à **9 %** d'intérêt pour un terme de 3 ans, selon le rendement du marché*

TROIS CPG *INTELLI*MARCHÉ^MC RBC
Réduisez vos risques grâce aux rendements garantis[1].

Profitez de la croissance du marché et d'une protection complète du capital.

Composez le 1 866 783-4664 ou allez à rbc.com/valeur

* Le taux d'intérêt du CPG *Intelli*Marché bancaire canadien RBC, du CPG *Intelli*Marché services publics canadiens RBC et du CPG *Intelli*Marché américain RBC de trois ans est exprimé en taux d'intérêt par terme et dépend du rendement de l'indice boursier auquel il est associé, jusqu'à concurrence d'un rendement de 9 % par terme de trois ans. [1] Vous êtes assuré d'obtenir un rendement minimal de 1,5 % par terme de trois ans. Le rendement est payable à l'échéance. Offre en vigueur jusqu'au 2 mars 2015. Pour obtenir des renseignements complets sur le produit, y compris sur la façon dont le rendement est calculé, allez à www.rbcbanqueroyale.com/produits/cpg/intellimarche-suite.html ou composez le 1 800 463-3863. ® / ^MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

SANTÉ

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Un taux d'efficacité de 0 %

ARIANE LACOURSIÈRE

La campagne de vaccination contre la grippe a été un véritable échec, cette année. Des données publiées hier révèlent que le taux d'efficacité de la campagne de vaccination a été de 0 % au Québec et ailleurs au Canada.

« C'est donc dire que cette année, les personnes qui ont reçu le vaccin et celles qui ne l'ont pas reçu ont eu le même taux de protection contre la grippe », affirme le Dr Gaston De Serres, médecin épidémiologiste à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), qui a collaboré à l'étude.

Les données sur l'efficacité du vaccin contre la grippe ont été publiées hier dans la revue *Eurosurveillance*, l'une des références en matière de recherches sur les maladies infectieuses dans le monde.

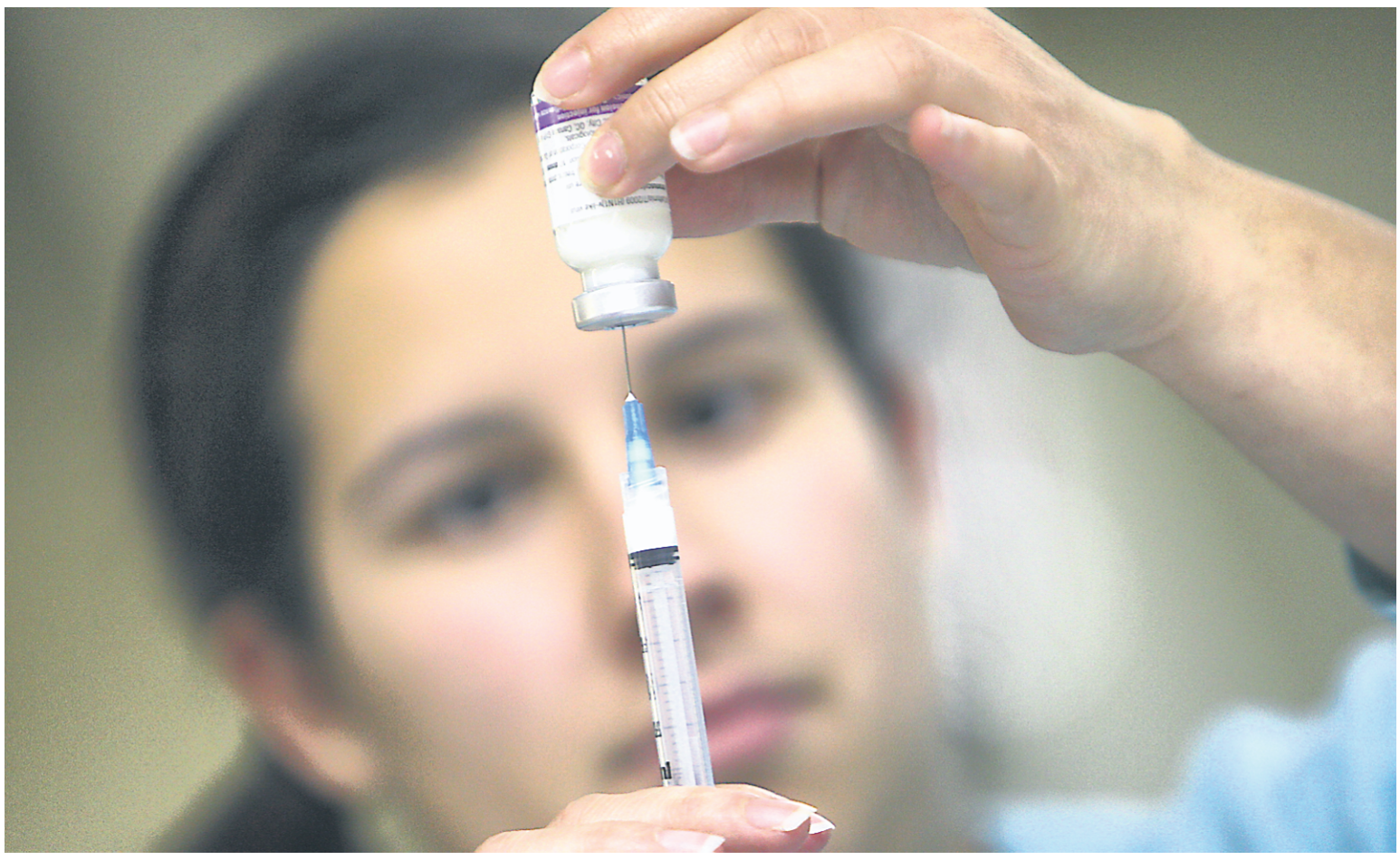

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

La campagne de vaccination menée au Québec au coût de 13 millions n'a eu aucun effet sur les cas de grippe cette année, selon une étude récente.

Une décision de l'OMS

Chaque année, un comité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se réunit au mois de février pour déterminer quelles souches de la grippe seront incluses dans le vaccin de la saison suivante. « On se base sur les souches en circulation en février pour déterminer quel vaccin sera donné en novembre. Ça donne au virus le temps d'évoluer, et c'est ce qui s'est produit cette année », explique le Dr De Serres, qui ajoute que « ce qui a été choisi ne fonctionne pas du tout ».

Alors que l'OMS avait prévu que les souches B et H1N1 de la grippe frapperaient cette année, c'est plutôt la H3N2 qui a touché la quasi-totalité des victimes au Canada.

Aux États-Unis, la situation est quelque peu différente, puisque le taux d'efficacité du vaccin a été de 23 %. « C'est vraiment une mauvaise année », note le Dr De Serres.

C'est la première fois en 10 ans que le taux d'efficacité du vaccin est si bas au Canada. « C'est sûr que pour la population, ce n'est pas satisfaisant », note le Dr De Serres. Cette année, la campagne de vaccination a coûté 13 millions au Québec, précise la porte-parole du ministère de la Santé, Marie-Clause Lacasse.

« Cette année, les personnes qui ont reçu le vaccin et celles qui ne l'ont pas reçu ont eu le même taux de protection contre la grippe. »
— Le Dr Gaston De Serres, médecin épidémiologiste à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Au Québec, la grippe a frappé tôt cette année. Durant le temps des Fêtes, les hôpitaux ont été envahis de patients atteints. À Montréal, des cliniques de grippe ont même dû être ouvertes. Selon les dernières données de l'INSPQ, 617 cas d'influenza se sont déclarés dans la semaine du 17 au 24 janvier. Le pic de l'activité grippale pourrait donc être passé, puisque dans la première semaine de janvier, plus de 2000 cas avaient été recensés.

Confiance ébranlée

Le Dr De Serres comprend que la confiance du public envers le vaccin contre la grippe sera ébranlée à la lumière des résultats de cette année. Mais, explique-t-il, la grippe continuera d'évoluer au cours des prochaines semaines. « La souche B pourrait arriver. La population vaccinée sera alors protégée », dit-il.

Selon le spécialiste, il est vrai que l'efficacité du vaccin contre la grippe est « toujours imprévisible ». « Mais la plupart du temps, il y a une efficacité et les gens à haut risque de décès en cas d'influenza devraient continuer de se faire vacciner, dit-il. Sauf que là, la question que ça pose, c'est qu'on constate que le vaccin est toujours en retard sur la maladie. Il faut se relever les manches et développer un vaccin qui ne sera pas soumis à ce genre d'aléas. »

Dans l'étude d'*Eurosurveillance*, on explique que compte tenu du faible taux d'efficacité du vaccin, les personnes à risque, comme les personnes âgées ou immunosupprimées et les travailleurs de la santé, devraient « prendre des mesures de protection supplémentaires » pour se protéger de la grippe. Ils devraient notamment se laver les mains et éviter les contacts avec les personnes atteintes.

TAUX D'EFFICACITÉ DU VACCIN AU CANADA

2014-2015	0 %
2013-2014	70 %
2012-2013	50 %
2011-2012	60 %

Comment le vaccin contre la grippe est-il conçu ?

Un peu partout dans le monde, 141 centres de surveillance de l'influenza récoltent chaque année des données sur la grippe et sur les souches d'influenza en circulation sur leur territoire. Ces centres analysent également la façon dont le virus se répand et l'efficacité du vaccin sur les souches qui font leur apparition. En effet, les souches d'influenza en circulation évoluent constamment.

Ces données sont envoyées régulièrement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les ans, en février, l'OMS utilise ces informations pour établir ses prévisions pour la saison suivante et nommer les souches d'influenza qui devraient selon elle se retrouver dans les futurs vaccins.

L'OMS publie des recommandations pour l'hémisphère Nord et pour l'hémisphère Sud.

Les pays se basent ensuite sur les recommandations de l'OMS pour déterminer quelles souches devront se retrouver dans les vaccins qui seront commercialisés sur leur territoire.

Généralement, de trois à quatre souches différentes du virus de l'influenza entrent dans la composition du vaccin. On parle alors de vaccin trivalent (trois souches) ou quadrivalent (quatre souches).

Cette année, huit vaccins trivalents et deux vaccins quadrivalents ont été homologués au Canada. Le vaccin peut être administré par voie injectable ou par voie intranasale.

Au Québec, les jeunes enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes en fin de grossesse et les personnes âgées de plus de 60 ans, notamment, peuvent se faire vacciner gratuitement tous les ans.

– Ariane Lacoursière

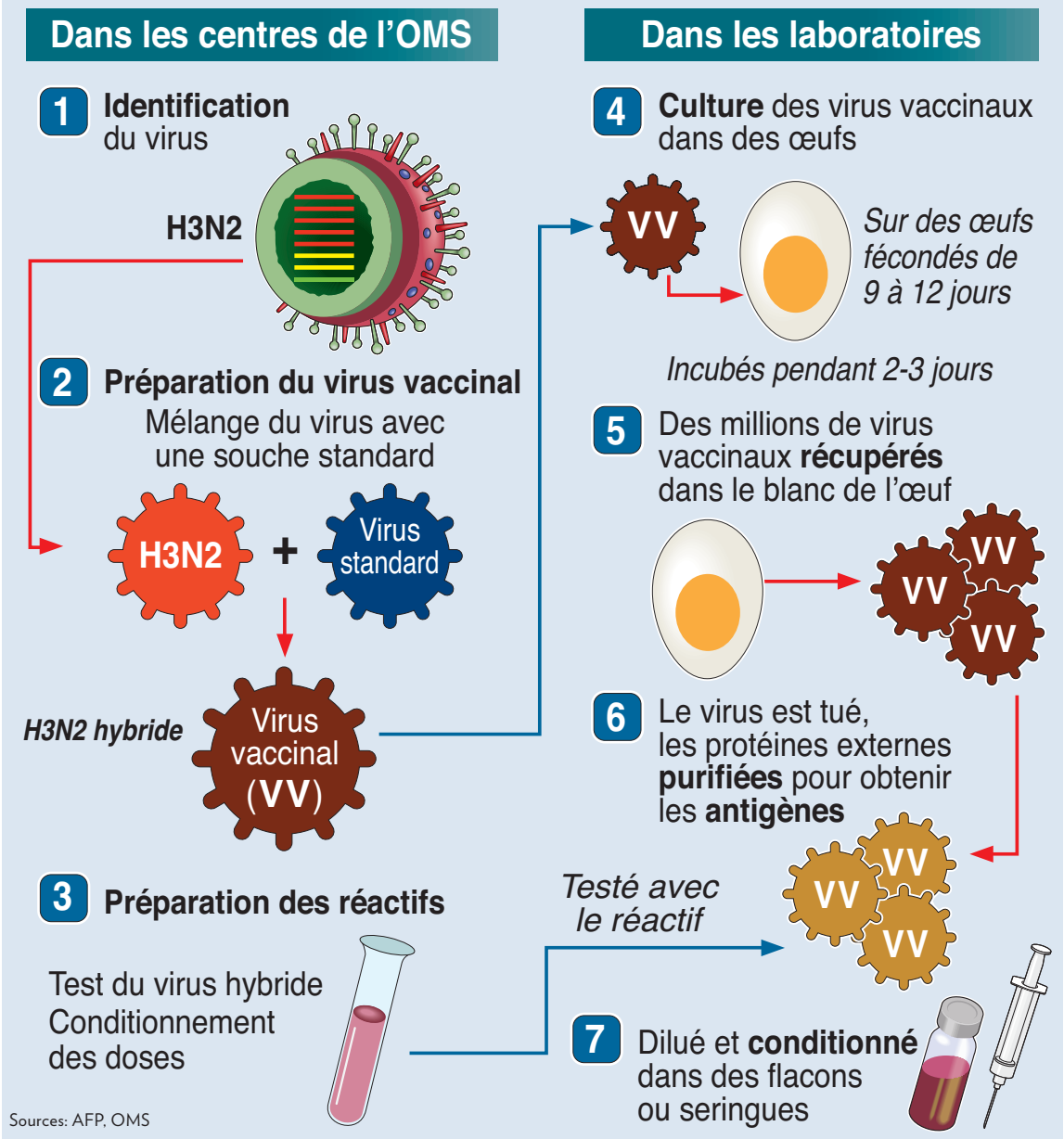

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS 10	Loteries	A11
Astrologie du jour	SPORTS 9	Monde	A10-11
Débats	A12-13	Petites annonces	SPORTS 6
Décès	SPORTS 7 à 9	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaire télévision	SPORTS 7		

Météo
Nuageux avec faible neige, maximum -3. SPORTS 6

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

8 292 255

Nombre de Canadiens de 12 ans et plus qui ont reçu une vaccination contre la grippe en 2012.

2 millions

Nombre approximatif de doses offertes chaque année pour la vaccination au Québec.

3,6 %

En 2013-2014, le nombre de consultations pour un syndrome d'allure grippale dans les urgences et les centres hospitaliers du Québec a été de 133 711, soit 3,6 % de l'ensemble des consultations enregistrées pendant la saison 2013-2014.

4000

L'Agence de la santé publique du Canada estime le nombre d'hospitalisations liées à la grippe à près de 20 000 par année. Environ 4000 morts sont attribuables à la grippe chaque année.

Projet de centre islamique d'un imam radical

Le permis a déjà été délivré

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
ET TOMMY CHOUINARD

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ne veut pas qu'Hamza Chaoui ouvre un centre de jeunes dans l'est de Montréal, mais *La Presse* a appris que le projet avait déjà reçu l'aval de l'arrondissement, qui autorise l'imam à transformer le local qu'il loue.

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a autorisé le réaménagement du local désaffecté en « salle communautaire » il y a trois jours, soit mardi.

Presque deux semaines auparavant, *La Presse* avait informé l'arrondissement que Hamza Chaoui annonçait l'ouverture prochaine du centre sur Facebook. L'avant-veille de la délivrance du permis, l'imam confirmait sur la même plateforme qu'il donnerait lui-même des cours de religion au Centre Ashabeb.

Hier en fin d'après-midi et en soirée, le cabinet du maire d'arrondissement n'avait toujours pas répondu à nos messages ni à nos appels.

Plus tôt en journée, la ministre de l'Immigration qualifiait de « dangereux » les propos de Hamza Chaoui.

« Je ne voudrais pas dire [aux gens de] la Ville quoi faire, mais je pense qu'ils doivent regarder cette question-là [au-delà] des questions d'architecture ou d'aménagement urbain. Il y a l'enjeu très profond des valeurs à véhiculer », a plaidé Kathleen Weil lors d'une mêlée de presse. Elle dit faire confiance en la Ville dans l'analyse du dossier.

« Évidemment, mon souhait c'est qu'on n'ait pas de place, de mosquée, [de centre communautaire] où on peut véhiculer ces concepts », a déclaré la ministre. Les propos de cet imam sont à ses yeux « totalement inacceptables dans une société démocratique, une société de droit où on prône l'égalité entre les hommes et les femmes ».

« C'est dangereux dans le sens où ce qu'on véhicule, c'est ni plus ni moins l'oppression des femmes. C'est une déformation de nos valeurs », a-t-elle ajouté.

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO YOUTUBE
L'imam Hamza Chaoui

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE
Le local ne pourra accueillir un lieu de culte, selon l'arrondissement.

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a qualifié de « dangereux » les propos de Hamza Chaoui.

Le maire Coderre s'est montré moins ferme que la ministre. Il a prévenu que le dossier serait analysé en profondeur, y compris sous l'angle de la sécurité publique. Il a dit vouloir éviter les « débordements ».

« Pour moi, c'est important de savoir ce qui en est. On ne parle pas de mosquée ici, on parle de centre communautaire. Qu'est-ce que ça veut dire ? Et dans la foulée de toute la notion de vigilance, est-ce qu'il y a un propos radical qui peut amener un débordement ? Est-ce que ce n'est pas de mettre de l'huile sur le feu justement ? On va tout analyser ça, en étant tout à fait factuel », a-t-il expliqué, de passage à Québec hier.

Mme Weil et M. Coderre réagissaient à un article de *La Presse* qui rapportait les propos à teneur fondamentaliste que M. Chaoui avait tenus dans le passé. L'imam considère notamment l'islam comme « complètement incompatible » avec la démocratie, car les électeurs pourraient choisir des homosexuels ou des athées. Il défend aussi l'amputation des mains chez les voleurs, la lapidation des adultères, l'obligation pour les hommes de porter la barbe et l'interdiction d'écouter toute musique.

Lieu religieux ou communautaire ?

S'il a déjà délivré un permis de transformation du local, l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve analyse toujours la demande de certificat d'occupation du Centre Ashabeb.

Normalement, cette étape ne consiste qu'à vérifier si l'utilisation d'une adresse correspond à son zonage. Le maire d'arrondissement Réal Ménard a déjà indiqué que dans ce dossier précis, des enjeux sécuritaires et de compatibilité avec le milieu seraient aussi analysés.

Au comptoir d'information de l'arrondissement, un préposé a confirmé à *La Presse* que le local en question ne pouvait accueillir un lieu de culte, en vertu du règlement de zonage local. On autorise toutefois un usage communautaire.

L'inspecteur de l'arrondissement – chargé d'appliquer ce règlement – a été envoyé sur place en milieu de journée le 14 janvier dernier, après que *La Presse* eut soulevé des questions sur le projet.

Le même jour, l'annonce de l'ouverture imminente du centre sur le profil Facebook de Hamza Chaoui a été modifiée. Alors qu'en matinée on y lisait qu'on y pratiquerait les « cinq prières quotidiennes » et « la prière du vendredi », ces précisions ont été retirées à 20 h 50.

RÉACTIONS DES ÉLUS

« J'appuie les autorités municipales dans leurs démarches de vérification de la compatibilité d'un centre communautaire dirigé par cet imam avec le milieu. Ses propos sur la place que devraient occuper les femmes et les homosexuels dans notre société sont incompatibles avec nos valeurs. »

— Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole du Parti québécois en matière de condition féminine

« Comme le gouvernement n'a pas agi, qu'il n'y a pas de loi qui aide les administrations locales à se dépatouiller avec tout ça, Montréal se retrouve avec la patate chaude. Elle devra trancher faute d'avoir des balises du gouvernement provincial. [...] C'est un imam qui a des propos rétrogrades et qui méprise la démocratie. »

— Nathalie Roy, députée caquiste et porte-parole en matière de justice et de laïcité

« Comme féministe et députée, je ne peux que m'indigner face à des discours comme ceux-là. J'invite les autorités municipales compétentes à prendre de grandes précautions dans l'étude du dossier. »

— Manon Massé, députée de Québec solidaire

ACTUALITÉS

Zizanie entre deux chefs montréalais

Giovanni Apollo réclame 1,2 million à Daren Bergeron et à son partenaire financier

VINCENT LAROUCHE

L'avenir de plusieurs restaurants montréalais est en jeu dans une âpre dispute entre deux chefs en vue : alors qu'il se disait déjà coincé dans un contexte économique difficile, Daren Bergeron voit s'abattre sur lui une poursuite de 1,2 million de son ancien ami Giovanni Apollo, qui l'accuse d'avoir dilapidé le fruit de ses années de travail dans quatre établissements.

La tension est maintenant à couper au couteau entre les deux anciens amis, alors que plusieurs employés privés de travail attendent la résolution de l'affaire, dont les détails filtrent au compte-gouttes.

« Ils ont vidé les restos, ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire, et quand je pose des questions, on ne me dit rien. » — Le chef Giovanni Apollo

PHOTO IVANOH DEMERS , LA PRESSE

PHOTO FOURNIE PAR V

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

❶ Giovanni Apollo a vendu quatre restaurants au chef Daren Bergeron et au partenaire de ce dernier, le financier Dean Topolinski. Le prix de vente était de 1 245 000 $, mais les acheteurs n'ont versé que 40 000 $ jusqu'à maintenant, affirme M. Apollo.
❷ Le chef Giovanni Apollo dit avoir vendu ses établissements pour se consacrer à sa carrière télévisuelle, notamment.
❸ Daren Bergeron soutient travailler d'arrache-pied à redémarrer et réinventer plusieurs restaurants dans « un marché très difficile ».

Dans sa poursuite déposée au palais de justice de Montréal, Giovanni Apollo demande à la cour de forcer le paiement de 1,2 million de dollars par Bergeron (anciennement chef au Decca 77 et au Newtown, gagnant de la médaille d'or des Chefs en or) et par le partenaire de ce dernier, le financier torontois Dean Topolinski.

Apollo, un habitué des plateaux de télé, raconte avoir vendu à Bergeron et Topolinski les restaurants Café des éclusiers (400, rue de la Commune), La Buvette par Apollo (333, rue de la Commune), Apollo Express Café (1333, rue University) et Apollo Concepts (6422, boulevard Saint-Laurent), en mai dernier.

« Je me suis séparé de mes restos car je me consacre à ma carrière à la télé, mon livre, ma ferme. Et je les ai cédés à cet ancien collègue de travail car c'est un super bon cuisinier », a ajouté M. Apollo lorsque joint au téléphone.

Quatre fermetures

Le prix de vente était de 1 245 000 $, mais les acheteurs ont seulement versé 40 000 $ jusqu'à maintenant, affirme M. Apollo.

Selon des documents financiers consultés par *La Presse*, M. Apollo s'est toutefois protégé en prenant une hypothèque mobilière de 1,5 million sur tous les biens et possessions des entreprises concernées, à un taux d'intérêt annuel de 25 %. Ce qui veut dire que si le montant total de la vente n'est pas payé rapidement, la dette peut exploser.

Dans sa poursuite, M. Apollo dit avoir constaté que les nouveaux propriétaires ont fait venir des camions de déménagement et « procédé à l'enlèvement de tous les biens, équipements, inventaire et ameublement » de trois des restaurants aux environs du 18 janvier. Puis le quatrième établissement a aussi été fermé.

M. Apollo accuse les nouveaux propriétaires d'avoir diminué sans son consentement la valeur des actifs sur lesquels il détient une hypothèque, compromettant ainsi le paiement du montant qui lui est dû. Il compte sur les tribunaux pour être indemnisé.

« Ils ont vidé les restos, ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire, et quand je pose des questions, on ne me dit rien. Et ils ne m'ont pas payé depuis un bout. S'ils étaient à la rue, OK, je comprendrais, mais ça roule, ces restos, ça ne manque pas d'achalandage », s'insurge-t-il.

Économie « féroce »

Le son de cloche est complètement différent du côté de Daren Bergeron, qui dit avoir vu la poursuite tomber alors qu'il travaille d'arrache-pied à redémarrer et réinventer plusieurs restaurants dans « un marché très difficile ».

« J'ai été obligé d'arrêter mes opérations temporairement, mais des restructurations d'entreprises, ça se fait toujours ! », a-t-il répliqué dans un entretien avec *La Presse*. Sa priorité est de faire marcher les établissements avec de nouveaux concepts, comme celui de cabane à sucre urbaine qu'il a commencé à explorer dans le Vieux-Montréal, assure-t-il.

« L'économie, c'est féroce, c'est dur. Je dois bouger mes biens et me trouver du financement, mais les choses se placent dans la vie », assure le jeune père de famille, qui se dit bien conscient des enjeux en cause.

duProprio
EXPO Habitation de Montréal
CONDOS ◢ MAISONS ◢ CHALETS
TOUT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE !
BONNEVILLE 50 Beauharnois Depuis 1967
MOI, C'EST LA VILLE...
...MOI LA CAMPAGNE !
LE SALON D'HABITATION LE PLUS COMPLET AU QUÉBEC !
600 EXPOSANTS / 250 000 PI² DE SUPERFICIE
5 AU 8 FÉVRIER – STADE OLYMPIQUE – EXPOHABITATION.CA
DU JAMAIS VU !
8 MAISONS GRANDEUR NATURE À VISITER !
AEROLOFT
EXALT
Industries Bonneville
MICRO-HABITATION MODÈLE H
ROOSEVELT
GARAGE « APRÈS-SKI »
Maisons Confort Design
Porte-parole et Designer vedette, Emilie Cerretti
20% de rabais sur l'achat de VOS BILLETS EN LIGNE*
CODE PROMO PRES15
*www.expohabitation.ca
PLUSIEURS ATTRACTIONS SPÉCIALES À NE PAS MANQUER !
BONNEVILLE 50 · RGCQ Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec rgcq.org · 10 ans maisons CONFORT DESIGN · condo legal.com TOUT SUR LA COPROPRIÉTÉ · TIMBERBLOCK L'unique maison d'ingénierie supérieure · 98,5 fm · ATELIERS JACOB CUISINE & ESPACE · BATIMENT PRÉFAB · mobilia · LA PRESSE+ · KITRG

N'abolissez pas la libération

YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Comme souvent quand ce gouvernement parle de criminalité, ça commence par un mensonge.

«Les Canadiens ne comprennent pas pourquoi les criminels les plus dangereux pourraient être libérés un jour», disait le ministre de la Justice Peter Mackay en 2013.

Lundi, le leader conservateur en Chambre, Peter Van Loan, a annoncé qu'une loi serait bientôt déposée pour faire en sorte qu'une peine d'emprisonnement à perpétuité «soit juste ça: une peine à perpétuité».

Le mensonge, c'est que les criminels «les plus dangereux» recouvrent la liberté. Des meurtriers obtiennent parfois une libération conditionnelle. Mais seulement s'ils ont démontré qu'ils ne sont plus dangereux.

Une condamnation pour meurtre entraîne une peine automatique d'emprisonnement à vie. S'il s'agit d'un meurtre au deuxième degré (non prémédité), le juge fixe entre 10 et 25 ans le nombre d'années pendant lesquelles le délinquant n'aura pas droit à une libération conditionnelle.

S'il s'agit d'un meurtre au premier degré, le meurtrier est inadmissible à la libération pendant 25 ans.

Le meurtre au premier degré recouvre les meurtres prémédités, les meurtres de policiers et de gardiens de prison, les meurtres commis pendant un kidnapping ou une agression sexuelle et les meurtres commis lors d'un acte terroriste. On n'a pas encore le projet de loi, mais il semble que ce soit pour cette catégorie que la libération conditionnelle pourrait être abolie.

D'abord, deux précisions. Dans tous les cas d'homicide, la libération se mérite et n'est pas automatique. Les cas cités dans les médias – les meurtriers en série – n'ont pas la moindre chance d'obtenir une telle libération.

Deuxièmement, il existe déjà une catégorie de détenus pour lesquels on a en quelque sorte «jeté la clé»: les délinquants dangereux. Ils sont environ 500 dans les pénitenciers canadiens. Sauf exception, ils n'ont pas commis de meurtre, mais le ou les crimes qu'ils ont commis (généralement des crimes sexuels, des agressions graves, des tentatives de meurtre) donnent à penser qu'ils sont tellement dangereux qu'il est presque assuré qu'ils récidiveront. Leur peine est «indéterminée»: ils sont réévalués périodiquement, et seule une petite minorité parvient à obtenir une libération supervisée. Les autres ne sortiront jamais.

■■■

Comme dans tout système, il y a des erreurs. La prédiction de la dangerosité est une science inexacte. Considérons tout de même ceci.

De 1998 à 2008, 3032 personnes ont été arrêtées et condamnées pour meurtre ou homicide involontaire au Canada. De tous ces gens qui ont tué, 10 (0,3 %) étaient en libération conditionnelle pour un meurtre ou un homicide involontaire.

C'est dire qu'en moyenne, un meurtre par année au Canada est commis par un récidiviste. C'est assurément trop. Et ce n'est pas pour rien que les mailles des libérations ont été resserrées ces dernières années.

Mais qui sont ces récidivistes? Ce ne sont justement pas les membres de la catégorie visée par les conservateurs.

Une étude menée sur 658 meurtres commis au Canada entre 1975 et 1990 a révélé que cinq d'entre eux avaient été commis par un récidiviste. Mais dans tous les cas, il s'agissait d'une personne déclarée coupable d'un meurtre non prémédité.

■■■

Une récidive, c'est une récidive de trop, j'en conviens. Mais on vient de le voir, l'abolition des libérations conditionnelles pour les meurtriers «au premier degré» n'aurait probablement sauvé aucune vie au Canada.

La crainte d'être condamné «à vie» sans libération n'améliorera pas la sécurité publique non plus. L'histoire du crime nous enseigne que la crainte du châtiment n'a pas d'impact sur le taux d'homicide. La peine de mort a été abolie en 1976 au Canada, année où il y a eu 668 meurtres. Il y en a eu 505 l'an dernier. De fait, depuis le sommet de 1975, le taux d'homicides a diminué de moitié. Il est passé de 3,03 par 100 000 habitants à 1,44 en 2013 (et même 0,83 au Québec). La criminalité en général également.

Si la peur d'une punition plus sévère avait un effet, les États-Unis ne connaîtraient pas un taux d'homicide cinq fois plus élevé que le nôtre: une majorité d'États imposent pourtant la peine de mort et 49 États ont aboli les libérations pour plusieurs crimes.

■■■

Il y a des criminels qui ne devraient jamais sortir de prison. Nul besoin d'une réforme: c'est déjà une pratique pénitentiaire.

Priver automatiquement de tout espoir tous les gens qui commettent des crimes de cette catégorie est en partie inutile: la plupart ne sortiront pas. Et en partie inhumain: on a vu des gens commettre des horreurs à 20 ans et devenir de tout autres êtres humains 25 ans plus tard. Le système doit encourager ceux-là à changer, à suivre des programmes, toutes choses qu'ils ne feront pas s'ils n'ont aucun espoir.

Si on ne le fait pas par un reste d'humanisme, qu'au moins on le fasse par souci d'efficacité sociale et d'économie.

La crainte d'être condamné «à vie» sans libération n'améliorera pas la sécurité publique. L'histoire du crime nous enseigne que la crainte du châtiment n'a pas d'impact sur le taux d'homicide.

Université de Montréal Le recteur plaide pour un rapprochement avec le privé

En manque criant de subventions, le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, plaide pour un rapprochement beaucoup plus grand avec les employeurs des secteurs privé et public. «Il y a moyen d'évoluer vers une relation où certains employeurs pourraient nous identifier les besoins en formation qu'ils auraient pour les deux années à venir. Ce pourrait être là pour nous une source de revenus», a illustré le recteur Breton, en marge d'une conférence présentée devant l'Association des MBA du Québec. Pour l'heure, il importe «de discuter de nos attentes mutuelles» et de brosser «une vision commune de l'avenir».«Bien entendu, ce n'est pas uniquement aux employeurs de définir ce que doit être l'université de demain, qui doit rester libre et autonome. [...] Mais l'époque de la tour d'ivoire est depuis longtemps révolue», a-t-il insisté, disant espérer la mise en place d'un grand forum avec les employeurs. Faut-il s'attendre à voir plus de chaires ou de programmes subventionnés par l'entreprise privée à l'Université de Montréal? «Tout est possible», a répondu le recteur Breton. Le modèle de financement actuel, avec l'État pour seul bâilleur de fonds, «n'est tout simplement pas viable», selon Guy Breton.

— Louise Leduc

ACTUALITÉS

Accusations de menaces et de voies de fait

Le footballeur Guimont-Mota est acquitté et réintègre les Redmen

CHRISTIANE DESJARDINS

Le footballeur Luis-Andres Guimont-Mota a été acquitté, hier matin, à Montréal, des accusations de menaces et voie de fait qui pesaient contre lui. Cela lui permettra de réintégrer l'équipe des Redmen de l'Université McGill.

Le procès du jeune homme devait commencer hier devant la juge Lori Weitzman, mais la victime alléguée, qui était l'épouse de M. Guimont-Mota au moment des faits, le 23 septembre dernier, ne s'est pas présentée. La Couronne n'avait donc pas de preuves à offrir.

L'homme de 23 ans avait été expulsé de l'équipe des Redmen, début octobre, en raison de ces accusations. Les autorités de l'université avaient alors remis en question l'admission de M. Guimont-Mota dans l'équipe auparavant, puisqu'il avait déjà été condamné à Québec pour avoir battu un jeune homme à la sortie d'un bar, en 2010.

La position de l'université à l'égard du porteur de ballon avait suscité des remous. L'entraîneur de l'équipe, Clint Uttley, avait démissionné. « Je ne peux pas travailler pour une organisation qui ne prêche pas l'équité et l'inclusion. Si le fait d'avoir donné une deuxième chance à un jeune homme m'a effectivement coûté mon poste, alors j'en accepte les conséquences afin de maintenir un niveau moral plus élevé que ce qui est dicté », avait-il fait valoir. M. Guimont-Mota, de son côté, s'était tourné vers les tribunaux pour demander une injonction, dans l'espoir de forcer les autorités de l'université à le réintégrer. Mais le juge n'avait pas donné raison au sportif.

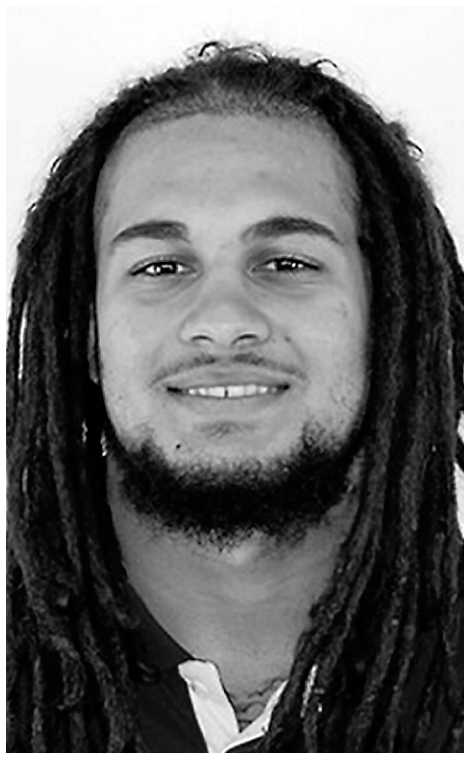

PHOTO TIRÉE DE L'INTERNET

Luis-Andres Guimont-Mota avait été expulsé de l'équipe des Redmen de McGill au mois d'octobre, en raison des accusations.

« Un gros orage »

Hier, la porte-parole de l'université, Carole Graveline, a confirmé que M. Guimont-Mota serait réintégré, étant donné son acquittement.

Le porteur de ballon, qui était défendu par l'avocat Steve Hanafi, pourra commencer à s'entraîner avec l'équipe dès demain. « Je suis bien content que les choses se règlent, que les choses soient enfin finies. Je peux aller de l'avant », a-t-il dit. Au plan personnel, M. Guimont-Mota admet qu'il a traversé un « gros orage », mais que la situation s'est améliorée.

« On est toujours mariés, on s'est parlé », a dit le jeune homme, avant d'ajouter qu'il comptait célébrer ses trois ans de mariage en mars.

Un ex-bras droit de Rizzuto demande sa libération

DANIEL RENAUD

Un criminel notoire au parcours tumultueux, ancien associé du parrain de la mafia Vito Rizzuto, se bat pour obtenir sa libération conditionnelle, dans le but, assure-t-il, de mener une vie rangée et honnête.

D'emblée, le nom de Christian Deschenes ne dit peut-être rien aux lecteurs, mais il a été l'un des acteurs majeurs de la plus importante tentative d'importation de cocaïne par voie aérienne de l'histoire du Canada. C'est en effet lui et ses hommes qui, le matin du 18 novembre 1992, ont quitté trop tôt la piste de Casey, laissant en plan le pilote de brousse Raymond Boulanger et les 4000 kg de cocaïne qu'il transportait.

Au fil des ans, Deschenes a gravi les échelons du crime organisé, si bien qu'on le retrouvait à la droite de Vito Rizzuto.

À la fin des années 80, il a été arrêté pour importation de 14 tonnes de haschisch. C'est lui qui était responsable du transport. « Si un camion ne s'était pas renversé, je n'aurais jamais été pris », analyse-t-il.

En juillet 2001, il a été de nouveau appréhendé pour avoir comploté l'enlèvement de lieutenants de la mafia et le meurtre de Vito Rizzuto, après que l'un de ses complices eut éventé le projet et fut devenu un agent source de la police. Les enquêteurs ont saisi un véritable arsenal dans cette sordide affaire.

Tourner la page

Tous ces crimes commis alors qu'il était en libération conditionnelle font que Deschenes purge une peine accumulée de 45 ans de pénitencier. Aujourd'hui, il en a assez, dit-il, et jure qu'il n'a plus de liens avec le crime organisé et qu'il veut tourner la page.

Témoignant dans un français châtié, avec une apparente transparence et beaucoup d'aplomb, Deschenes a expliqué que peu après sa libération conditionnelle du début des années 2000, l'un de ses grands amis, qu'il considérait comme un membre « de sa famille élargie », et le père de ce dernier ont été victimes d'attentats. C'est, dit-il, pour cette raison, et parce qu'on lui devait une somme importante, qu'il a fomenté le complot d'enlèvement et de meurtre.

« À ce moment, il y avait beaucoup de fluctuations dans le crime organisé et c'était mes allégeances. Je connais leurs us et coutumes, je suis allé au salon funéraire et j'ai compris. Pour moi, il n'y avait pas d'autre solution. Appeler la police n'aurait fait qu'aggraver les choses. J'ai fait le mauvais choix », dit-il.

À l'époque, la police affirmait que Deschenes avait l'intention de tuer Vito Rizzuto. Pourtant, il ne semblait pas nourrir de griefs contre le défunt parrain, hier, devant les commissaires aux libérations conditionnelles.

Deschenes dit avoir abandonné l'idée de réclamer sa dette à sa libération et semble avoir réglé son conflit avec ses anciens ennemis, puisqu'ils sont tous détenus dans le même pénitencier.

Désir de poursuivre des études

Devant les commissaires, il s'est par ailleurs prononcé contre la légalisation de la marijuana et a décrit la cocaïne comme un fléau.

Deschenes veut compléter des DEP en soudure et en montage architectural et structural en acier. Il désire aller dans une maison de transition, car ce programme est impossible à suivre dans un pénitencier à sécurité minimum, une incongruité, selon le détenu, qui ne s'est pas gêné pour en relever quelques autres. Il demande également qu'on lui accorde une semi-liberté ou qu'on lui permette des sorties sans escorte.

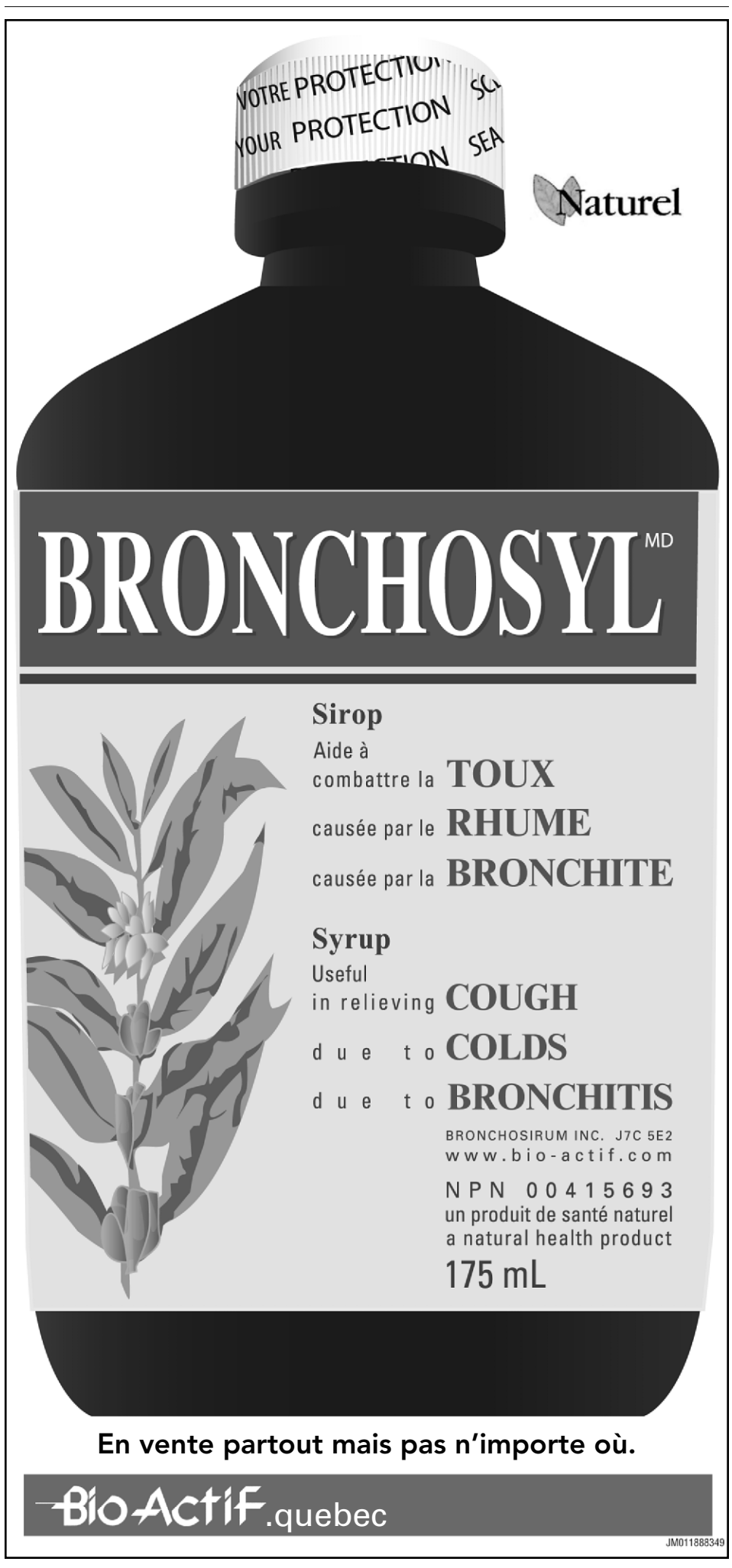

La prison pour l'ancien « homme à tout faire » des frères Kostitsyn

VINCENT LAROUCHE

Un membre du crime organisé qui s'était fait connaître comme l'« homme à tout faire » des hockeyeurs Andrei et Sergei Kostitsyn à l'époque où ils jouaient pour le Canadien de Montréal a été condamné à six ans et demi de prison, hier.

Pasquale Mangiola, 44 ans, avait été reconnu coupable de trafic de cocaïne et d'une accusation de trafic d'une arme prohibée en mars 2014 et il attendait de connaître sa peine depuis.

Au cours des observations sur la peine, son avocat, Gaétan Bourassa, avait demandé à la juge Manon Ouimet de tenir compte du fait que Mangiola a beaucoup souffert de la grande publicité qui a entouré son dossier lorsque *La Presse* a révélé ses liens avec des joueurs de hockey.

Mais la magistrate a expliqué qu'elle ne voit pas la chose comme des circonstances atténuantes.

La réputation des Kostitsyn

« L'accusé n'est pas une personne connue qui porte le lourd poids de la médiatisation. Ce sont les gens connus qu'il se plaisait à côtoyer qui ont vu leur réputation ternie. Le nom de l'accusé ne devrait pas passer à l'histoire », a-t-elle déclaré.

En soustrayant le temps purgé en détention préventive, qui compte double, la peine de Mangiola équivaut à quatre ans et neuf mois à partir de ce jour. Avant de quitter la salle d'audience menottes aux poings, il a salué sa famille qui lui faisait signe de la main, le regard triste. Son avocat a déjà annoncé qu'il porterait la cause en appel.

Mangiola avait été arrêté en 2009 dans le cadre du projet Axe, l'une des plus importantes rafles de l'histoire de la police de Montréal. L'enquête ciblait les Syndicate, un gang de rue inféodé aux Hells Angels très actif dans la vente de cocaïne au détail, ainsi que plusieurs autres trafiquants qui gravitaient autour, dont Mangiola.

Vodka, voitures et femmes

Pendant leur enquête, les policiers avaient découvert comment les frères Kostitsyn faisaient fréquemment appel à Mangiola quand ils cherchaient des bouteilles de vodka, des voitures de luxe, des femmes ou d'autres choses.

Le Montréalais les guidait dans leur nouvelle vie au Québec et faisait la fête avec eux jusqu'aux petites heures du matin. Il avait même accès à leurs documents financiers. Les hockeyeurs n'ont été accusés de rien au terme de l'enquête.

Un coaccusé de Mangiola, Roberto Sauro, 36 ans, a lui aussi été condamné à six ans et demi de prison moins le temps passé en détention préventive.

STM Des vitres de deux autobus fracassées par des projectiles

Deux méfaits ont été perpétrés contre deux autobus de la Société de transport de Montréal (STM), au cours des deux derniers jours, causant d'importants dégâts. La glace latérale d'un autobus de la STM a éclaté, hier en fin de journée, après avoir été la cible d'un geste délibéré, selon le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Un projectile a atteint l'autobus qui circulait dans l'arrondissement de Saint-Laurent, a indiqué en soirée le porte-parole du SPVM, Dany Richer. Seul le chauffeur de l'autobus, qui effectuait le circuit de la ligne 115, se trouvait à bord et il n'a pas été blessé. La veille, un événement similaire s'était déroulé dans le même secteur, alors qu'un autobus avait encore été pris pour cible. La STM n'était pas en mesure de dire si des passagers se trouvaient alors à bord du véhicule. En soirée, hier, plusieurs équipes de policiers ont été déployées à proximité de la rue Lebeau, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, pour aller à la rencontre de citoyens du secteur qui pourraient avoir été témoins du plus récent incident. On ignorait la nature des objets projetés contre les véhicules de transport de la STM. « Est-ce que c'est un morceau de glace, est-ce une pierre, une bille ou un plomb? Il est trop tôt pour le dire », a soutenu M. Richer, en marge de l'opération policière en cours. — PC

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Faites vite!
Jusqu'à dimanche **17h**

C'est le week-end en folie

Nous payons la TPS et la TVQ††

*sur les meubles**, matelas**, accessoires de décoration**, électroménagers** et appareils électroniques**. Marques et modèles sélectionnés.*

Nous payons la tps et la tvq†† !
12,98 $*/50 mois ou 649 $
Sofa

Mobilier de salon

De style transitionnel, revêtu de cuir laminé confortable et durable
Livraison gratuite

- Causeuse . . . . . **12,38 $*/mois ou 619 $**
- Fauteuil . . . . . **8,78 $*/mois ou 439 $**
- Pouf . . . . . **5,98 $*/mois ou 299 $**
- Table de centre . . **8,38 $*/mois ou 419 $**
- Table de bout . . **7,38 $*/mois ou 369 $**
- Table console . . **8,58 $*/mois ou 429 $**

Nous payons la tps et la tvq†† !
11,98 $*/50 mois ou 599 $

Mobilier de cuisine

De style transitionnel, dessus au fini marbré, table de 137 x 91 cm (54 x 36 po)
Aussi disponible avec chaises rouges, blanches ou noires
Livraison gratuite

Comprend : 1 table et 4 chaises

Nous payons la tps et la tvq†† !
15,98 $*/50 mois ou 799 $

Mobilier de cuisine

De style moderne, en bois massif et placage, table de 90 x 119 cm (35,5 x 47 po) avec panneau de rallonge de 30 cm (12 po)
Livraison gratuite

Comprend : 1 table et 4 chaises

Nous payons la tps et la tvq†† !
23,98 $*/50 mois ou 1199 $
Grand lit

Mobilier de chambre

De style contemporain
Aussi disponible en format 2 places. Voir prix en magasin
Livraison gratuite

- Armoire **10,78 $*/mois ou 539 $**
- Chiffonnier **7,98 $*/mois ou 399 $**

Comprend : bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

Nous payons la tps et la tvq†† !
15,98 $*/50 mois ou 799 $
Réfrigérateur

Nous payons la tps et la tvq†† !
9,98 $*/50 mois ou 499 $
Lave-vaisselle

Nous payons la tps et la tvq†† !
10,98 $*/50 mois ou 549 $
Cuisinière

Piédestaux
5,38 $*/ mois ou 269 $ ch.

Nous payons la tps et la tvq†† !
25,98 $*/50 mois ou 1299 $
L'ensemble

Whirlpool

Lave-vaisselle

3 programmes, 4 options, 2 niveaux de lavage, commandes à effleurement, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits

Réfrigérateur de 18 pi³

Portes réversibles, 3 tablettes en verre, 2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée, bac à charcuterie
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four autonettoyant de 4,8 pi³, affichage DEL, tiroir de rangement, zone réchaud
Livraison, ramassage et service gratuits

Laveuse frontale de 4,6 pi³ C.E.I.

7 programmes, 5 réglages de température, moteur à entraînement direct, essorage de 1200 tr/min, technologie 6 Motion®, système anti-vibration TrueBalance®, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits

Sécheuse de 7,3 pi³

7 programmes, 5 réglages de température, capteur d'obstruction FlowSense®
Livraison, ramassage et service gratuits

43 po

SAMSUNG

Téléviseur à écran plasma de 43 po

720p/600 Hz/Mode jeu
Livraison gratuite

Nous payons la tps et la tvq†† !
9,98 $*/50 mois ou 499 $† ††ÉcoFrais inclus

50 po DEL

Panasonic

Téléviseur intelligent à écran DEL de 50 po

1080p/BLB240/Navigateur Web
Livraison gratuite

Nous payons la tps et la tvq†† !
17,98 $*/50 mois ou 899 $† ††ÉcoFrais inclus

Nous payons la tps et la tvq†† !
11,98 $*/50 mois ou 599 $
matelas sommier 2 PLACES

Sealy Posturepedic

Matelas et sommier CANTO

Matelas avec coussinet intégré
Soutien de contour UniCased®
Mousse viscoélastique avec gel/Coton organique avec fini UltraFresh®
Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place **11,38 $*/mois ou 569 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit **13,98 $*/mois ou 699 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **19,98 $*/month or 999 $**

Galerie du sommeil
Brault & Martineau

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Grand choix d'articles de literie en magasin!

Visuels à titre indicatif
Draps, oreillers, douillettes, housses de lit, etc.

Serta

Matelas et sommier GUADELOUPE

Matelas avec coussinet intégré
Ressorts ensachés individuellement
Mousse viscoélastique avec gel
Contour de mousse Best Edge®
Sommier flexible de 8,75 po
Sommier flexible de 5,75 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place **15,58 $*/mois ou 779 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit **18,98 $*/mois ou 949 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **29,98 $*/mois ou 1499 $**

Nous payons la tps et la tvq†† !
15,98 $*/50 mois ou 799 $
matelas sommier 2 PLACES

Payez jusqu'à **+50**

versements sans intérêt*

*sur les meubles**, matelas**, accessoires de décoration**, électroménagers** et appareils électroniques**. Marques et modèles sélectionnés.*

Plan BM††† — **Service de livraison flexible et gratuit*****
Plage horaire de 4 heures

*Offres en vigueur du jeudi 29 janvier au dimanche 1er février 2015. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.
**Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. ††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. †††Voir conditions en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.*

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement «Paiements mensuels égaux, sans intérêt»: achat minimum requis de 799$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les ÉcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemples de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

www.braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Suivez-nous sur facebook

BROSSARD	450 619-6777	**GATINEAU**	819 561-5007 • 1 877 755-2555	**KIRKLAND**	514 697-9228	**LASALLE**	514 364-6110	**SAINT-LÉONARD**	514 254-9455
REPENTIGNY	450 470-0815	**SHERBROOKE**	819 562-4242 • 1 800 267-4240	**SAINT-HUBERT**	450 676-1911	**SAINTE-THÉRÈSE**	450 430-0555	**LAVAL**	450 682-2516

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H
SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY	450 372-5656	**ST-HYACINTHE**	450 774-6116	**ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**	450 349-1609
MASCOUCHE	450 474-8531	**ST-JÉRÔME**	450 431-9338	**VAUDREUIL-DORION**	450 424-2651

POLITIQUE

COÛTS DE LA MISSION EN IRAK

Ottawa continue de garder le silence

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre de la Défense, Rob Nicholson, a refusé de nouveau, hier, de divulguer l'évaluation des coûts de la mission militaire du Canada en Irak. Il a par contre déclaré qu'ils pourraient être dévoilés d'ici peu, dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Témoignant devant un comité parlementaire, le ministre Nicholson n'a pas cédé devant l'insistance des députés du NPD, qui lui ont demandé à de nombreuses reprises de suivre l'exemple d'autres pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni en rendant publique son évaluation des coûts de la mission.

« Combien coûte cette guerre? », a martelé le député néo-démocrate Paul Dewar, tandis que le ministre de la Défense cherchait à esquiver la question.

Après plusieurs tentatives, le ministre Nicholson a finalement dit que « tous les coûts à cet égard seront divulgués de la manière normale, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses ».

Les Budgets supplémentaires des dépenses sont des documents sur la base desquels le gouvernement demande au Parlement d'approuver certains chefs de dépenses entre deux budgets principaux. Ils sont habituellement déposés à la Chambre en février, mai et octobre. L'an dernier, le Budget d'hiver a été déposé le 13 février.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le ministre de la Défense, Rob Nicholson, quelques minutes avant son témoignage devant un comité des Communes.

« Il n'y a jamais eu de supervision plus étroite pour n'importe quelle mission entreprise par le gouvernement canadien dans l'histoire canadienne. Nous avons été directs, transparents depuis le début! », a néanmoins déclaré Rob Nicholson.

Pas une mission de combat

Le ministre Nicholson témoignait en compagnie du ministre des Affaires étrangères, John Baird, pour la première fois depuis septembre, lorsque le gouvernement a informé la Chambre de son intention d'envoyer environ 70 membres des forces spéciales canadiennes pour former et assister les forces de sécurité irakienne.

L'atmosphère était beaucoup plus tendue qu'il y a quatre mois, conséquence des dernières révélations des Forces armées sur l'implication de soldats canadiens dans des opérations de combat. Les partis de l'opposition accusent le gouvernement d'avoir induit le Parlement et les Canadiens en erreur en promettant que ces militaires ne seraient pas impliqués dans une mission de combat et qu'ils n'accompagneraient pas les forces irakiennes au front.

Il appert que des membres des forces spéciales ont contribué à identifier des cibles au sol pour des frappes aériennes à au moins 13 reprises depuis novembre. Ils ont aussi été impliqués dans trois échanges de tirs depuis deux semaines, se défendant contre des attaques du groupe armé État islamique alors qu'ils se trouvaient au front pour conseiller les Irakiens.

Le chef d'état-major de la Défense nationale, le général Tom Lawson, a réitéré que le Canada n'est pas impliqué dans une mission de combat au sol. « Un mandat d'aide et de conseils comme celui qui nous a été donné est un mandat où les troupes transportent des armes à feu, mais elles ne les utilisent que pour se défendre », a-t-il précisé.

Les partis d'opposition accusent le gouvernement de jouer sur les mots.

Les forces en Irak

À l'heure actuelle, le Canada a déployé six avions de chasse CF-18, deux avions de surveillance Aurora et un avion Polaris pour ravitailler les CF-18 en plein vol dans le cadre de cette mission. Cette portion de la mission a nécessité le déploiement de 600 militaires au Koweït. En outre, le Canada a déployé quelque 70 militaires en Irak pour conseiller les forces irakiennes sur les meilleurs moyens pour contrer la menace du groupe armé État islamique.

En principe, le gouvernement Harper a indiqué que la mission des Forces canadiennes en Irak prendrait fin après six mois, soit en mars. Sa prolongation pourrait toutefois faire l'objet d'un débat au Parlement au cours des prochains mois.

CONSULTEZ
LA SECTION
CINÉMA
AUJOURD'HUI
DANS LA PRESSE+

PLANIFIEZ VOTRE WEEK-END CINÉMA TOUS LES VENDREDIS AVEC LA SECTION CINÉMA DE LA PRESSE+. VISIONNEZ LES BANDES-ANNONCES DES NOUVEAUX FILMS, RETROUVEZ LES CRITIQUES DES NOUVEAUTÉS EN SALLE AINSI QUE SUR DVD ET AYEZ ACCÈS AUX PHOTOS DE TOURNAGES ET AUX TAPIS ROUGES LORS DES PREMIÈRES.

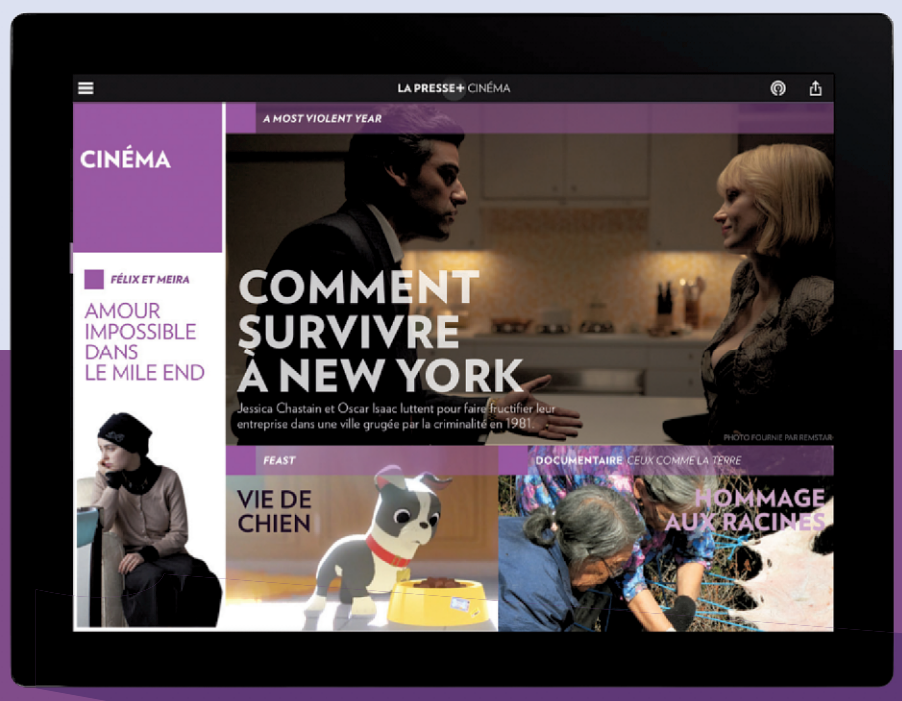

Disponible dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google play | LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

PHOTO ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

Ensaf Heidar (au centre), la femme de Raif Badawi, a participé à une manifestation, hier, à Ottawa.

Flagellation de Raif Badawi

L'intervention directe de Harper réclamée

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — À quelques heures d'une possible nouvelle séance de flagellation pour Raif Badawi en Arabie saoudite, plusieurs voix s'élèvent pour demander l'intervention directe du premier ministre Stephen Harper.

« L'état de santé de Raif est précaire et sa condition se détériore de plus en plus », a lâché son épouse arabophone, Ensaf Haidar, par l'entremise d'un interprète.

« Je suis très inquiète pour lui. C'est impossible pour un être humain de supporter 50 coups de fouet par semaine », a poursuivi la jeune femme, qui s'était déplacée à Ottawa, hier, afin d'accentuer la pression sur le gouvernement fédéral.

Raif Badawi a été condamné à recevoir 1000 coups de fouet au rythme de 50 par semaine durant 20 semaines consécutives pour avoir fait la promotion de réformes et demandé aux musulmans de faire preuve de davantage de tolérance à l'endroit des non-musulmans. La prochaine séance publique de flagellation du blogueur est prévue pour aujourd'hui.

Après les 50 premiers coups de fouet qu'a subis Raif Badawi le 9 janvier, la flagellation a été reportée en raison de son état de santé précaire.

Son sort a été dénoncé par le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, ainsi que par le ministre du Développement international, Christian Paradis, mais jusqu'à présent, le premier ministre Harper ne l'a pas fait directement.

Invité à réagir à la demande d'intervention formulée par l'épouse du blogueur, le bureau de M. Harper a plaidé hier qu'il ne pouvait en faire beaucoup plus.

« Le châtiment administré à M. Badawi est une violation flagrante de la dignité humaine », a écrit dans un courriel Carl Vallée, l'attaché de presse du chef conservateur.

Réfugiés au Canada

Mais « comme M. Badawi n'est pas citoyen canadien, nous sommes limités dans les mesures que nous pouvons prendre en son nom », a-t-il poursuivi.

En revanche, sa femme et ses enfants ont obtenu le statut de réfugié au Canada – ils habitent à Sherbrooke –, a fait remarquer le député libéral Irwin Cotler.

« Il y a une connexion familiale. Nous avons une obligation comme pays, comme Parlement, d'être les défenseurs des droits et libertés [...] d'un prisonnier politique qui a exercé les droits fondamentaux qui sont ancrés dans notre Charte des droits et libertés », a plaidé l'élu.

Certes, au cours des dernières semaines, on a vu des députés dénoncer la situation, des citoyens se mobiliser ou encore des médias traiter de l'enjeu, a reconnu M. Cotler.

« Mais maintenant, je pense qu'il est nécessaire d'avoir le leadership du premier ministre pour assurer la libération de M. Badawi », a-t-il soutenu au cours d'une conférence de presse à Ottawa.

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Les provinces se préparent en vue des élections fédérales

HUGO DE GRANDPRÉ
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Même si Stephen Harper a encore une fois décliné leur invitation de les rencontrer alors qu'ils se réunissent dans la capitale fédérale aujourd'hui, les premiers ministres des provinces n'ont pas dit leur dernier mot.

Les élections fédérales prévues en octobre constituent un passage obligé pour Stephen Harper et les leaders des autres partis politiques. Et les premiers ministres des provinces y voient là l'occasion d'arracher des engagements fermes de la part de ceux qui aspirent à diriger le pays.

Toutes portes fermées, aujourd'hui, les leaders des provinces discuteront des enjeux prioritaires qui devront être traités par le gouvernement fédéral au cours des prochaines années. Les chefs fédéraux seront invités, avant le scrutin du 19 octobre, à prendre des engagements fermes dans des dossiers comme le financement de la santé, les investissements dans les infrastructures et les relations fédérales-provinciales.

Élections fédérales

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Robert Ghiz, qui préside sa dernière réunion du Conseil de la fédération avant de quitter la politique, a indiqué à *La Presse* que le prochain scrutin fédéral était un sujet incontournable à l'ordre du jour.

« Même si le premier ministre ne nous rencontrera pas, c'est une bonne occasion pour nous de mettre de l'avant ce que nous croyons être des questions prioritaires non seulement pour le gouvernement fédéral du jour, mais aussi pour tous les partis politiques fédéraux en vue des prochaines élections », a affirmé M. Ghiz en entrevue.

« Il y a une occasion pour les partis politiques fédéraux de vraiment écouter ce que les premiers ministres des provinces ont à dire parce que ce sont des questions prioritaires pour les Canadiens », a-t-il ajouté, précisant que ses homologues et lui tenteraient de trouver les enjeux qui font consensus parmi provinces.

Économie et pétrole

Il est acquis que l'économie sera le principal sujet de cette rencontre extraordinaire du Conseil de la fédération à Ottawa. Les premiers ministres ont d'ailleurs décidé de tenir cette réunion afin de discuter des conséquences de la chute brutale du prix du pétrole sur l'économie et les finances de chacune des provinces.

L'ancien greffier du Conseil privé, Kevin Lynch, qui travaille aujourd'hui pour BMO, fera une présentation détaillée sur l'état de santé de l'économie dans la foulée du choc pétrolier et de la baisse de la valeur du dollar canadien.

À l'instar de la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, M. Ghiz croit que le gouvernement fédéral devrait délier les cordons de sa bourse pour investir davantage dans les projets d'infrastructures au pays. Il croit aussi qu'il faut jeter un sérieux coup d'œil au financement du système de santé afin de tenir compte du vieillissement de la population.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, participe à cette rencontre. Ses homologues de l'Alberta, Jim Prentice, et de la Saskatchewan, Brad Wall, seront toutefois absents. Ces deux provinces sont les plus durement touchées par la baisse du prix du pétrole.

Plusieurs premiers ministres cachaient mal leur déception, hier, de voir que Stephen Harper refuse de les rencontrer au moment où l'économie canadienne entre dans une période de turbulences.

Ville intelligente Montréal investit 23 millions

Montréal investira 23 millions d'ici trois ans pour poursuivre son virage de ville intelligente entrepris en 2011. La métropole veut ainsi rattraper le retard pris depuis une décennie et ambitionne même devenir un chef de file dans le domaine. L'administration Coderre a dévoilé hier sa Stratégie montréalaise pour une ville intelligente 2014-2017. Celle-ci prévoit miser sur les technologies de l'information pour améliorer les déplacements des Montréalais, offrir davantage de services en ligne, augmenter l'accès à l'internet haute vitesse et rendre la gestion de la Ville plus transparente. Les projets qui permettront d'y arriver devraient être précisés dans une autre étape, en mars, alors que sera présenté le plan d'action. Montréal a simplement indiqué pour le moment qu'il comptait investir 5 millions en 2015, 10 millions en 2016 puis 8 millions en 2017. Pour le moment, la métropole québécoise a identifié un seul objectif dans sa stratégie : être choisie en 2017 « ville intelligente de l'année » par l'Intelligent Community Forum. Cette organisation internationale qui encourage l'utilisation des technologies de l'information par les villes

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

couronne depuis 1999 les administrations municipales les plus innovatrices. En 17 ans, Montréal a seulement réussi une fois à se classer dans le *top 21* de ce concours. En comparaison, la ville de Québec s'y est classée à trois reprises et a même réussi en 2012 à se hisser dans le *top 7*.

— Pierre-André Normandin

Train de l'Ouest
Destination Sainte-Anne-de-Bellevue

La coalition du Train de l'Ouest s'est réjouie hier de l'intérêt de la Caisse de dépôt et placement pour ce projet de transport collectif, rappelant toutefois que celui-ci doit se rendre jusqu'à Sainte-Anne-de-Bellevue, pas seulement à l'aéroport de Dorval. Le porte-parole de la coalition d'élus et de citoyens de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, Clifford Lincoln, a tenu à « mettre les points sur les i » quant à la nature du projet de train de banlieue qu'ils réclament depuis cinq ans, afin d'améliorer les déplacements entre les municipalités de l'Ouest-de-l'Île et le centre-ville de Montréal. Depuis deux semaines, dit M. Lincoln, « l'appellation Train de l'Ouest est devenue la saveur du mois » et sert à désigner divers projets de train, de SLR ou de tramways, qui sont presque toujours destinés à l'aéroport de Dorval, et pas plus loin. Ce n'est pas le projet que soutient la coalition. Le Train de l'Ouest, dit-il, doit desservir toute la population de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, du centre-ville jusqu'à Sainte-Anne-de-Bellevue et, au-delà, Vaudreuil-Hudson. La construction de nouvelles voies ferrées sur près de 42 kilomètres, le long de l'emprise ferroviaire actuelle, permettrait toutefois d'ajouter jusqu'à deux fois plus de départs

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

quotidiens vers le centre-ville. « Le projet que nous défendons est toujours le même, a dit M. Lincoln. Il a fait l'objet d'études de 22 millions, le tracé a tout été étudié et il est techniquement faisable. Ce n'est pas un train pour l'aéroport de Dorval ou le centre [commercial], c'est un train pour les 400 000 résidants qui vivent autour de cette ligne de train de banlieue.

— Bruno Bisson

LÀ OÙ ÇA FAIT MAL !

Achetez une boîte de Flex-O-Flex Gluco et obtenez la 2e GRATUITEMENT

fabriqué au québec

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis, suite 100
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Lignes extérieures :
1 800 272-1365
1-877-833-5933
1-877-511-3368

Santé en direct
Lignes ouvertes
avec Johanne Verdon
sur les ondes de CIRA 91,3 FM le samedi de 8h à 10h et le lundi de 14h30 à 16h30.
450 951-8006
1 855 951-8006

En vigueur du 31 janvier au 5 février 2015.
Jusqu'à épuisement des stocks.

BioActif.quebec

MONDE

Affrontements meurtriers à la frontière du Liban

Israël et le Hezbollah montrent leurs muscles

MARC THIBODEAU

Une succession d'attaques meurtrières opposant Israël et le Hezbollah font craindre une reprise des hostilités à grande échelle qui avaient embrasé le Liban, en 2006.

Les appels au calme en provenance de la communauté internationale se sont multipliés au cours des derniers jours, alors que les deux camps montraient leurs muscles par déclarations officielles interposées.

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a assuré hier que les responsables de la plus récente attaque, survenue mercredi dans la région des fermes de Chebaa, à la frontière libanaise, « paieraient le plein prix ».

Deux soldats israéliens ont été tués et sept autres blessés alors qu'ils effectuaient une patrouille de reconnaissance dans cette zone occupée au nord du pays.

Selon l'armée israélienne, des hommes du Hezbollah ont tiré cinq missiles contre le convoi militaire alors qu'il était arrêté à un barrage.

PHOTO MARUF KHATIB, AGENCE FRANCE-PRESSE

Des véhicules militaires isaréliens ont pris feu après avoir été atteints par des missiles, mercredi à Gahajar, village de la frontière israélo-libanaise.

Soutien de l'Iran ?

Le chef du gouvernement israélien a assuré que l'Iran, qui soutient activement les miliciens chiites, était derrière l'attaque et cherchait à ouvrir un « nouveau front terroriste » contre son pays. « Nous travaillons agressivement et de manière responsable pour contrer cette tentative », a-t-il déclaré selon le journal *Haaretz*.

Le Hezbollah a déclaré dans un communiqué relayé par l'Agence France-Presse que l'attaque de mercredi était une réponse à des frappes israéliennes ayant tué plusieurs membres de l'organisation chiite ainsi qu'un général iranien dans le Golan, le 18 janvier dernier.

Le ministre de la Défense israélien, Moshe Yaalon, a déclaré que le mouvement chiite avait parallèlement assuré, dans un message transmis par l'entremise de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), ne pas vouloir aller plus loin dans l'affrontement. Israël aurait donné des assurances similaires.

Ofer Zalzberg, analyste de l'International Crisis Group (ICG) basé à Jérusalem, pense qu'aucun des deux camps n'a véritablement intérêt dans le contexte actuel à provoquer un affrontement d'envergure.

Les capacités militaires accrues d'Israël, mais aussi du Hezbollah – qui disposerait aujourd'hui de 100 000 roquettes, selon certaines estimations –, font en sorte que le coût humain et matériel d'une nouvelle guerre serait « beaucoup plus élevé » qu'en 2006, note-t-il.

Selon M. Zalzberg, la priorité du Hezbollah et de son partenaire iranien est pour l'heure de soutenir activement le régime syrien de Bachar al-Assad contre la rébellion en cours dans le pays.

Tout en évitant un affrontement en bonne et due forme, ils peuvent cependant tirer profit d'un « conflit de basse intensité » avec Israël. C'est ce que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou a voulu éviter en frappant à la mi-janvier l'infrastructure que l'Iran s'efforçait d'aménager dans le Golan, affirme le représentant d'ICG.

Élections

Le premier ministre semble avoir réussi son pari, dit-il, de contrer la menace sans susciter un emballement qui aurait pu lui nuire lors des élections législatives prévues en mars.

Bien que les circonstances ne s'y prêtent pas pour l'heure, ce n'est qu'une « question de temps » avant qu'un conflit d'envergure avec le Hezbollah n'éclate si les tensions entre Israël et l'Iran sur le dossier nucléaire demeurent aussi vives, prévient M. Zalzberg.

Le gouvernement israélien suit avec préoccupation les négociations en cours relativement au programme nucléaire de Téhéran, qui souhaite conserver d'importantes infrastructures d'enrichissement de matériel fissile.

Benyamin Nétanyahou a évoqué le sujet hier en relevant qu'il s'opposait avec « véhémence » à la possibilité que l'Iran puisse s'entendre avec les puissances occidentales pour « conserver sa capacité à produire des armes nucléaires ».

Égypte Une branche de l'EI revendique une série d'attaques meurtrières dans le Sinaï

Ansar Beït al-Maqdess, principal groupe d'insurgés islamistes du Sinaï et branche du groupe État islamique (EI) en Égypte, a revendiqué une série d'attaques commises hier dans le nord de la péninsule et qui ont fait au moins 26 morts, principalement des soldats. Ce bilan est le plus meurtrier pour les forces de sécurité depuis trois mois. Sur leur compte Twitter, les islamistes ont revendiqué ces attaques qui ont coûté la vie principalement à des militaires et qui ont aussi fait, selon des responsables de sécurité et des sources médicales, au moins 62 blessés, dont 9 civils.

La principale attaque a eu lieu à Al-Arich, chef-lieu de la province du Nord-Sinaï, où 25 personnes, en grande majorité des militaires, ont été tuées. Le groupe a affirmé avoir « mené des attaques massives et simultanées dans les villes d'Al-Arich, Cheikh Zoueid et Rafah ». Selon des responsables de la sécurité, des roquettes ont d'abord été tirées sur le quartier général de la police d'Al-Arich ainsi que sur une base militaire adjacente, avant l'explosion d'une voiture piégée. Quelques minutes plus tard, des tirs de roquette ont frappé un complexe résidentiel proche, où sont logés des officiers.

— Agence France-Presse

Afghanistan Trois Américains tués à Kaboul

Trois Américains ont été tués hier à l'aéroport de Kaboul, en Afghanistan, apparemment par un membre des forces de sécurité afghanes, a indiqué un responsable du Pentagone à l'AFP. Les trois Américains, des civils travaillant pour le département de la Défense et qui participaient à un programme d'entraînement de l'armée de l'air afghane, ont été tués par des tirs lors d'une « attaque interne », a indiqué ce responsable sous couvert de l'anonymat. Les troupes alliées en Afghanistan et les civils occidentaux travaillant sur place ont été pris pour cible à plusieurs reprises par des soldats afghans. En août dernier, un soldat afghan avait tué le général de division américain Harold J. Green lors d'une rencontre entre des troupes afghanes et leurs alliés de l'OTAN. L'assaillant, tué dans les échanges de tirs, avait aussi blessé une quinzaine d'autres militaires. Les troupes de l'OTAN ont pris des mesures de sécurité spéciales pour tenter de prévenir ces attaques de l'intérieur. La coalition avait ainsi ajouté dans les patrouilles communes des « anges gardiens », chargés de prévenir ces attaques. L'attaque survient dans un contexte de montée de la violence dans le pays, les insurgés multipliant les attaques depuis plusieurs semaines.

— Agence France-Presse

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE

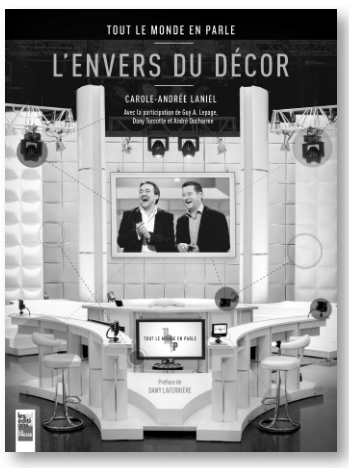

Pour décembre,
voici les gagnants qui ont mérité le livre « Tout le monde en parle - L'envers du décor » et un sac réutilisable.

les éditions LA PRESSE

MME THÉRÈSE AYOTTE SAINT-BRUNO
MME FRANCINE BARIL BÉCANCOUR
M. JACQUES BÉLANGER QUÉBEC
MME CLAIRE T.BELLAZZI VARENNES
M. JACQUES BÉRARD LAVAL
MME LOUISE BORDUAS BLAINVILLE
MME CAROLE BRADY MONTRÉAL
M.GUSTAVE CALUORI LAVAL
M. MARCEL CHAURET GATINEAU
MME LOUISE CHENÉ MONTRÉAL
MME THÉRÈSE DEMERS CHICOUTIMI
MME FRANÇOISE FAFARD GATINEAU
MME CLAIRE-MARIE GAGNON PIERREFONDS
MME MAUDE GIARD PIERREFONDS
MME HÉLÈNE GILBERT MONTRÉAL
M. MARCEL GIRARD SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
MME DIANE GLOUTNEZ L'ÎLE-PERROT
M. GILLES GOSSELIN SAINT-BRUNO
MME MARIE GOYER SAINT-HYACINTHE
MME DORIS GRANDMONT DRUMMONDVILLE
MME DANIELLE HAMELIN TROIS-RIVIÈRES
MME FRANCE JOLY LAVAL
MME FRANÇOISE KIROUAC ROSEMÈRE
M. FIRMIN LAFORTUNE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
MME MADELEINE LALONDE MONTRÉAL
MME DENISE LAROCHE MONTRÉAL
MME FRANCINE LATENDRESSE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M. MARIO LEBLANC MONTRÉAL
MME CHRISTINE LEBRUN GAMACHE BEDFORD
FRANÇOIS LEMAY BOUCHERVILLE
MME MICHELE LEROUX GATINEAU
M. PAUL-ANDRÉ LETENDRE LONGUEUIL
MME FRANCINE LOIGNON ACTON-VALE
MME HÉLÈNE MAROIS LAVAL
MME HÉLÈNE MESSIER PIKE-RIVER
MME THÉRÈSE O'CONNOR ROSEMÈRE
M. MICHEL PARÉ MONTRÉAL
M. FRANÇOIS PAYETTE MONTRÉAL
MME CAROLLE L. PELLETIER ANJOU
M. DANIEL PERREAULT SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
MME YVETTE POIRIER QUÉBEC
M. HUBERT POTVIN LAVAL
M. LAURENT POULIOT LAVAL
MME ANNIE RACICOT TERREBONNE
M. DENIS SAINTE-MARIE LASALLE
MME RITA SIMARD LAVAL
M. JACQUES SIMON MONTRÉAL
M. JEAN STORME LAVAL
MME REINE VEILLETTE TROIS-RIVIÈRES
M. GEORGES-H. VÉZINA RIMOUSKI

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »
Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

LA PRESSE

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE

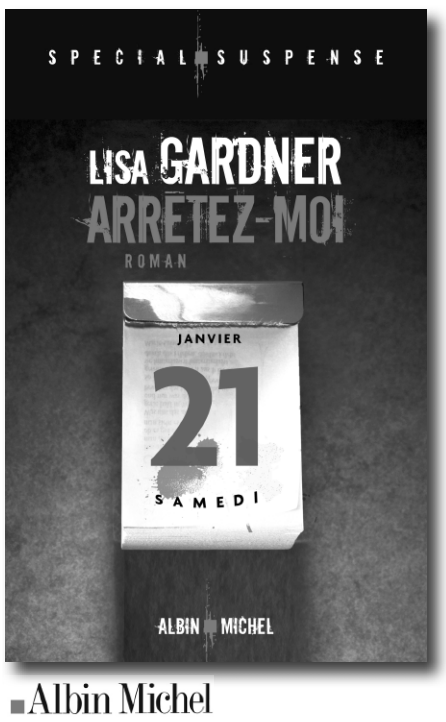

Albin Michel

EN JANVIER
Cinquante personnes gagneront le livre « Arrêtez-moi » et un sac réutilisable.

À NE PAS MANQUER
SAMEDI

PHOTO ASSOCIATED PRESS

États-Unis Kissinger malmené par des manifestants au Congrès

L'ancien conseiller et secrétaire d'État de Richard Nixon, Henry Kissinger, 91 ans, a été brièvement malmené hier lors d'une audition au Congrès américain par des manifestants qui demandaient son arrestation pour crimes de guerre. Les membres du groupe antiguerre Code Pink ont déployé, en criant, une banderole « Arrêtez Kissinger pour crimes de guerre », peu avant le début de l'audition. L'ancien responsable était invité avec deux autres anciens chefs de la diplomatie américaine, George Shultz et Madeleine Albright. Une manifestante l'a ensuite interpellé pour avoir « supervisé les massacres du Viêtnam, du Cambodge et du Laos », ainsi que le coup d'État au Chili qui a renversé Salvador Allende en septembre 1973.

— Agence France-Presse

Auschwitz, bis

AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Je n'ai pas habitude de polémiquer publiquement avec mes lecteurs. Mais une série de commentaires soulevés par ma chronique sur Auschwitz, mardi, m'incite à faire une entorse à la règle.

« Dommage que les Juifs n'aient rien compris de la Shoah », m'écrit un correspondant. « Rares sont les Juifs qui reconnaissent la gravité de l'occupation des territoires palestiniens », présume un autre.

Un peu dans le même ordre d'idées, un lecteur se dit convaincu que les victimes d'Amedy Coulibaly au supermarché casher de Paris n'avaient pas été assassinées à cause de leur judaïté, mais bien à cause des politiques d'Israël.

Ce n'était pas une raison pour les tuer, croit probablement l'auteur du courriel. Mais ça replace le crime dans la catégorie « meurtre politique », le lavant ainsi de tout soupçon d'antisémitisme.

Ma boîte aux lettres a dû digérer plusieurs autres opinions du même genre, déclinées en différentes variantes. Leur principal point commun : pour utiliser un mot à la mode, elles font un amalgame entre l'ensemble des Juifs et les politiques de la droite au pouvoir en Israël. Et jettent ainsi tous les Juifs dans un même panier, commettant le péché de généralisation qui constitue la base de tous les racismes.

Les Juifs ne critiquent pas la politique d'Israël dans les territoires palestiniens ? C'est ignorer toutes ces ONG israéliennes qui documentent chaque jour les violations des droits des Palestiniens, l'impact de la colonisation et les politiques inégalitaires de l'État hébreu à l'égard de sa minorité arabe. Ce discours n'est pas dominant, malheureusement, mais il existe bel et bien.

La souffrance passée n'impose pas d'exigences morales collectives supérieures.

Elle ne prémunit pas non plus les nouvelles générations contre de possibles égarements.

Les Juifs n'ont rien compris à la Shoah ? Ce reproche est fondé sur une double présomption : celle qu'il n'y a qu'une seule leçon à tirer du génocide juif. Et que le peuple que l'on a voulu exterminer est tenu, collectivement, à une obligation morale supérieure à celle des autres peuples.

Mais qui donc peut prétendre connaître la nature précise de la leçon qu'il faut tirer du génocide juif ? Au nom de quelle légitimité morale ou historique cette leçon particulière aurait-elle seule droit de cité ?

Au contraire, ceux qui ont survécu à l'horreur ont pu conclure des tas de choses différentes et contradictoires, successivement ou simultanément. Et transmettre cet enseignement à leurs descendants, qui les auront écoutés – ou pas.

Certains rescapés ont pu déduire qu'on ne peut faire confiance à personne, et que pour survivre, il ne faut compter que sur soi. D'autres ont pu penser que le pire est toujours possible, et qu'il faut donc s'y préparer, au diable les détails.

Il y a aussi ceux qui se sont promis de ne jamais infliger à d'autres ce qu'on leur a infligé à eux ou à leurs proches. C'est le cas de la journaliste israélienne Amira Hass. Elle a souvent raconté l'histoire de sa mère, Juive yougoslave qui avait été transportée dans un de ces trains à bestiaux vers le camp de Bergen-Belsen, en Allemagne.

Le récit qu'elle en a fait à sa fille évoque toutes ces images familières de la Shoah. Un train, une gare, des prisonnières émaciées, affaiblies par ce transport inhumain, marchant avec peine vers le camp. Et au bord de la route, des passants qui leur jettent un regard indifférent.

Amira Hass en a tiré sa règle de vie : ne jamais, jamais, se contenter du rôle passif du passant indifférent.

C'est pour cela qu'elle a choisi de vivre parmi les Palestiniens, dans la bande de Gaza. Puis à Ramallah, en Cisjordanie. Et de témoigner des conditions de vie des Palestiniens. En écrivant en hébreu, dans un journal israélien : *Haaretz*.

Témoigner, ne pas regarder passer le train. Tel est l'un des enseignements que l'on peut tirer de la Shoah. C'est sans doute le plus admirable. Mais encore une fois, ce n'est pas le seul. La souffrance passée n'impose pas d'exigences morales collectives supérieures. Elle ne prémunit pas non plus les nouvelles générations contre de possibles égarements. Pas plus pour les Juifs que pour d'autres peuples.

GRÈCE

Des jeux vidéo au ministère des Finances

Il est maniaque d'exercice physique, a travaillé pour une firme américaine de jeux vidéo et s'est lancé en politique il y a… trois semaines. À 53 ans, Yanis Varoufakis, nouveau ministre des Finances de la Grèce, n'est décidément pas un élu ordinaire. Portrait en cinq temps de l'homme qui tient le sort de la Grèce – et l'équilibre de l'Europe – entre ses mains.

NICOLAS BÉRUBÉ

PHÉNOMÈNE

Yanis Varoufakis a passé les dernières années à enseigner l'économie dans des universités du Royaume-Uni, de l'Australie et des États-Unis. Il n'est rentré en Grèce qu'au début de janvier. Or, M. Varoufakis a été élu haut la main au Parlement grec, dimanche dernier, et est devenu ministre des Finances mardi. Ses politiques, campées à gauche, il les énonce depuis des années sur son blogue, qu'il alimente presque quotidiennement. « La Grèce vit une grande dépression, et le pacte signé avec l'Europe est de la torture fiscale pour notre pays, a-t-il dit à la BBC cette semaine. Il faut avoir un débat rationnel avec nos partenaires européens sur la marche à suivre. »

1987

M. Varoufakis a commencé à enseigner l'économie à l'Université d'Essex, au Royaume-Uni, en 1987, avant même d'avoir obtenu son doctorat, décerné par le même établissement. Depuis, sa carrière a suivi un parcours atypique : de 2004 à 2006, il a été conseiller économique du premier ministre grec Georges Papandréou, a publié plusieurs livres et voyagé avec sa femme, l'artiste Danaé Stratou, le long de plusieurs murs du monde, notamment en Palestine et à la frontière mexicano-américaine.

JEUX VIDÉO

En 2012, M. Varoufakis a accepté une offre d'emploi inusitée : le cofondateur de la société multimilliardaire de jeux vidéo Valve, Gabe Newell, l'a invité à devenir économiste pour son entreprise. Tim Fernholz, journaliste économique au site new-yorkais Quartz, a interviewé Yanis Varoufakis à cette époque. « Pour ses jeux virtuels en ligne, Valve propose aux joueurs d'acheter des objets virtuels, et ces "économies virtuelles" étaient devenues difficiles à gérer, dit M. Fernholz en entrevue téléphonique. Le rôle de Varoufakis était d'appliquer des solutions. » Il n'est pas exceptionnel qu'une société de jeux fasse appel à un économiste, dit-il. « Plusieurs économistes reconnus étudient les mondes virtuels des jeux vidéo. C'est une façon d'expérimenter avec des modèles qui comptent des millions de participants. »

PHOTO LEFTERIS PITARAKIS, ASSOCIATED PRESS

Yanis Varoufakis, nouveau ministre des Finances de la Grèce.

240 MILLIARDS

L'Union européenne a déjà déboursé 240 milliards d'euros (près de 345 milliards de dollars) pour sauver la Grèce depuis cinq ans. « Le problème, c'est que moins de 10 % de cette somme est allé en Grèce, a dit M. Varoufakis cette semaine. Le reste a servi à payer les créanciers étrangers, c'est tombé dans le trou noir d'une dette qu'il est impossible de soutenir à long terme. Nous devons minimiser le coût de la débâcle grecque pour les contribuables allemands, portugais, slovaques. » Sa grande idée est de lier le paiement de la dette extérieure grecque à la croissance de l'économie du pays, « de façon à ce que nous puissions faire des paiements réalistes ».

RADICAL ?

Dans la presse, Yanis Varoufakis est souvent présenté comme un radical de gauche. Tim Fernholz critique cette épithète. « Il est peut-être radical si on le regarde depuis les États-Unis, mais en Europe, à cause de ses idées et de ses perspectives, il est beaucoup moins radical. » Dans une récente entrevue, M. Varoufakis a résumé son défi ainsi : « Nous devons offrir à [la chancelière allemande Angela Merkel] une façon d'emballer une nouvelle entente pour qu'elle puisse ensuite la vendre aux parlementaires allemands. » Scinder l'Union européenne et orchestrer une sortie pour la Grèce est dangereux et n'est pas envisageable, a-t-il dit.

Sur le Net : Yanisvaroufakis.eu

Mexique Explosion de gaz meurtrière

Une explosion de gaz dans une maternité de Mexico a provoqué la mort d'au moins trois personnes hier, soit deux nourissons et une infirmière, en plus de faire 73 blessés. De ce nombre, neuf bébés et sept adultes sont dans un état grave, a précisé le maire Miguel Angel Mancera lors d'une conférence de presse tenu hier. Beaucoup d'entre eux ont été atteints par des éclats de verre au moment de l'explosion. Les recherches se poursuivent dans les décombres de l'établissement à demi détruit.

— Agence France-Presse

Pays-Bas Fausse arme, vraie interruption

Un homme muni d'un pistolet factice a provoqué l'interruption, hier soir, des programmes de la télévision publique néerlandaise alors qu'allait débuter le journal de 20 h, exigeant de passer à l'antenne pour des motifs encore non élucidés avant d'être maîtrisé par la police. Vêtu d'un costume noir, l'homme avait en main ce qui ressemblait à un pistolet équipé d'un silencieux, peut-on voir dans une vidéo de près de cinq minutes mise en ligne sur le site de la télévision publique néerlandaise (NOS).

— Agence France-Presse

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2015-01-29

lotoquebec.com/loteries

TOUT OU RIEN : 02 04 05 06 08 10 14 15 18 19 20 21

Lotto 6D : 6 3 3 3 1 1 1 1

Sprint 6 : 03 13 18 25 45

Complétez la **Poule masquée** pour courir la chance de gagner une participation télé pour le **Spécial Bal Masqué**.

Lotto Poker : 7♢ 9♠ D♡ R♡ A♣

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 26 SEPTEMBRE 58 BALANCE

Banco : 03 04 06 11 12 15 21 22 23 24 36 52 53 55 56 58 60 62 64 67 — Turbo x 3

La Quotidienne : 3 364 4 2039

Triplex : 10 18 36 39 41

Extra : 2082081

Lotto MAX — Ce soir, 30 MILLION $ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

AUJOURD'HUI DANS LA SECTION PAUSE CHIC !

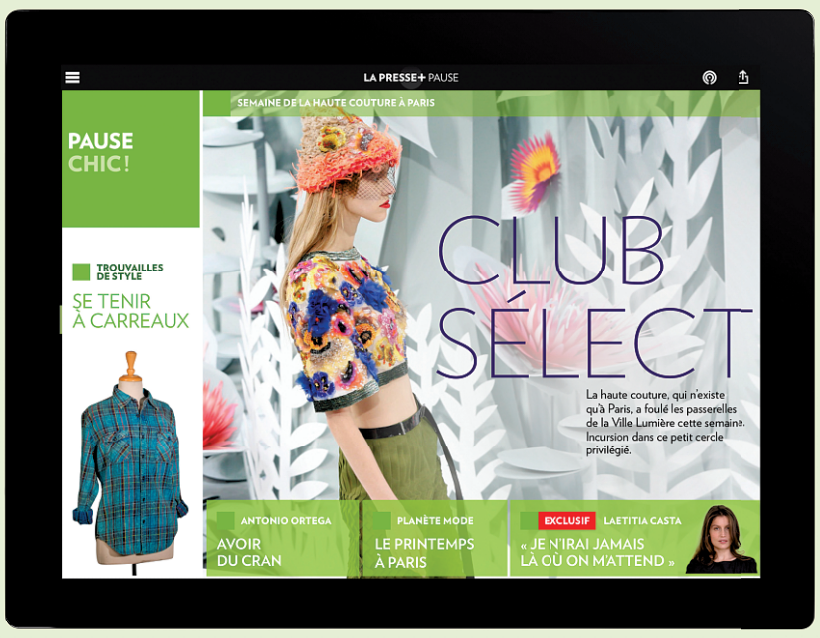

La section Pause présente des thèmes différents tous les jours, uniquement dans La Presse+.

Disponible dans l'App Store — DISPONIBLE SUR Google play

LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président, Information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux, Information
André Pratte > Vice-président, Éditorial

ÉDITORIAUX

Obama préfère l'Arabie

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

En matière d'énergie et d'environnement, Barack Obama n'est pas facile à suivre. Si l'on en croit ses plus récentes déclarations sur le sujet, le président songe à bloquer la construction de l'oléoduc Keystone XL sous prétexte que le pipeline entraînerait une hausse de la production des sables bitumineux canadiens et, par conséquent, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Selon les spécialistes de la politique américaine, dire non à Keystone XL permettrait à M. Obama d'appliquer à sa présidence un éclatant vernis écologique. Paradoxalement, les faits et gestes du président depuis dix jours nous le montrent très favorable à l'exploitation des ressources pétrolières... en autant que celles-ci ne soient pas canadiennes.

Dans son message sur l'état de l'Union, la semaine dernière, M. Obama s'est vanté du fait que les États-Unis sont devenus « le producteur mondial numéro un de pétrole et de gaz ». Pourquoi est-il bon pour la planète que les États-Unis produisent plus de pétrole que jamais, mais mauvais que le Canada, lui, augmente sa production?

On dira que le pétrole issu des sables bitumineux est « sale », que sa production émet beaucoup plus de gaz à effet de serre que les autres types de pétrole. Or, l'analyse la plus récente de la question, publiée l'été dernier par la firme de consultants IHS, montre que 45 % des pétroles bruts raffinés aux États-Unis émettent autant de GES que le pétrole bitumineux albertain. C'est le cas du pétrole venant de l'Alaska, de même que du lourd produit en Californie et au Venezuela.

Mardi dernier, l'administration Obama a annoncé qu'elle comptait vendre 14 nouveaux permis d'exploration extracôtière dans le golfe du Mexique, le long de la côte Est et au nord de l'Alaska. « Le développement sûr et responsable de nos ressources énergétiques est un élément-clé des efforts du président pour stimuler la création d'emplois et réduire notre dépendance à l'égard du pétrole étranger », a déclaré la secrétaire de l'Intérieur, Sally Jewell.

PHOTO REUTERS

Devant le Congrès, le président a fait remarquer que les États-Unis se sont libérés « de la poigne du pétrole étranger ». M. Obama s'est bien gardé de dire que depuis son arrivée à la Maison-Blanche, les Américains ont augmenté de 230 millions de barils par année leurs achats de pétrole canadien. Celui-ci a remplacé l'or noir venant du Moyen-Orient, du Venezuela et du Mexique. Quel fournisseur M. Obama préfère-t-il?

Pour ajouter l'insulte à l'injure, le 44e président s'est empressé cette semaine d'aller rendre hommage au nouveau roi d'Arabie saoudite. L'Arabie saoudite, paradis des droits de la personne, comme chacun sait, et qui produit trois fois plus de pétrole que le Canada. L'Arabie, dont les émissions de GES par habitant sont parmi les plus élevées au monde, juste derrière celles... des États-Unis.

Ruines minières

PAUL JOURNET
paul.journet@lapresse.ca

Une autre mine québécoise ferme, avec ses déchets qui eux restent dans le sol, et la possibilité que les Québécois payent pour nettoyer, encore une fois.

Cliffs Natural Resources a annoncé l'automne dernier la fermeture de sa mine du lac Bloom, près de Fermont. La société américaine avait déjà fermé ses installations à Sept-Îles et à Wabush. Elle place maintenant sa filière canadienne sous la protection de ses créanciers.

Cliffs avait acheté la mine de Fermont en 2011, en période d'euphorie minière. Le prix de la tonne de fer s'élevait alors à près de 190 $. Il a depuis dégringolé à environ 70 $. Dans ce contexte, elle ne peut financer la nouvelle phase de développement de la mine, qui devait baisser ses coûts de production.

Mince consolation, la démarche devant les tribunaux forcera Cliffs à trouver rapidement une solution. Jacques Daoust, ministre du Développement économique, espère encore trouver un acheteur et sauver la mine et ses quelque 500 emplois.

Que la mine soit rachetée ou non, Québec croit pouvoir se faire rembourser le nettoyage éventuel du site. Or, selon les documents déposés en cour, Cliffs ne prévoit pas « fournir les garanties financières » durant le processus judiciaire.

Les contribuables québécois dépensent déjà plus de 10 millions de dollars par année pour nettoyer les déchets miniers. Il ne faudrait pas ajouter à ce qui constitue déjà un scandale.

■■■

Le cas de Cliffs devrait servir de leçon. Malgré la fixation de l'opposition sur les redevances, le niveau actuel est loin d'assurer des rendements faramineux.

Le secteur minier est cyclique et fragile. Un projet minier nécessite parfois des investissements de plus d'un milliard de dollars prévus sur 10 ans. Québec doit offrir un cadre prévisible, et en contrepartie se protéger en cas de faillite.

Cet équilibre n'était pas atteint lors de l'ouverture de la mine en 2011, deux ans avant que la loi ne soit changée. Une société minière devait alors garantir seulement 70 % des coûts de restauration, et surtout, elle avait 15 ans pour provisionner la somme. Plusieurs ont donc mis la clé sous la porte avant d'avoir eu le temps de déposer cette garantie. Résultat: le Québec compte 700 sites miniers orphelins, qui coûteront près de 700 millions de dollars à nettoyer. La facture s'élève déjà à plus de 10 millions par année, et la somme pourrait tripler dans la prochaine décennie.

Comme l'a déjà expliqué l'ancien ministre libéral délégué aux Mines, Serge Simard: « Ce ne seront pas les Martiens qui vont payer. Ce sont les Québécois. »

Selon la nouvelle loi adoptée en 2013 sous le gouvernement péquiste, une société minière doit offrir en garantie 100 % des coûts estimés de restauration, et provisionner la somme en moins de deux ans. Les exigences avaient aussi été rehaussées pour les mines déjà en activité comme celle de Cliffs. Mais les sommes déjà versées et les échéanciers demeurent confidentiels.

Le dossier devant les tribunaux constitue un test.

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

RÉPLIQUE SYSTÈME DE SANTÉ

Les fausses accusations du président de la FMOQ

DANIEL POIRIER
L'auteur a été directeur de la planification de la main-d'œuvre médicale au ministère de la Santé.

Dans un texte publié récemment (« Le salaire des médecins, l'échec de l'État », 19 janvier), j'ai fait valoir que, malgré une augmentation extraordinaire de leur revenu, la productivité des médecins avait chuté de manière significative entre 2000 et 2013.

En réplique à cette analyse fondée sur des statistiques incontestables, le président du syndicat des médecins de famille, Louis Godin, a choisi d'éluder la question de fond et d'attaquer ma crédibilité et celle de l'équipe de professionnels que j'ai dirigée jusqu'en 2010 en évoquant le fait que l'on compte aujourd'hui davantage de médecins spécialistes que de médecins de famille (« L'échec de l'État avant tout », 22 janvier).

Cette attaque est injuste pour deux raisons. La première en est que M. Godin passe sous silence l'orientation ministérielle constamment mise de l'avant et soutenue par mon équipe durant cette période. Ainsi, nous avons toujours défendu la nécessité que les universités du Québec réservent minimalement 50 % de leurs places de résidence à la formation de médecins de famille.

La seconde, c'est que depuis plus de 20 ans, cette orientation fondamentale a été présentée chaque année au forum de consultation sur la planification de la main-d'œuvre médicale auquel siègent les plus hautes autorités de tous les groupes d'intérêt. Pourtant, pendant les années où j'ai participé à ce forum, je peux affirmer que les représentants du syndicat des médecins de famille n'ont jamais défendu avec ardeur la nécessité d'augmenter la proportion des postes de résidence en médecine familiale.

S'il arrivait parfois à M. Godin de déplorer le manque d'attrait des étudiants pour la médecine familiale, c'était surtout pour se plaindre en affirmant que celui-ci était dû à des revenus insuffisants pour rendre attractive la médecine familiale. Il y voyait essentiellement un moyen de négocier une hausse de revenus pour ses membres. En cette matière, son plus grand fait d'armes aura été d'attendre, sur les lignes de côté avec une clause remorque, l'issue de la négociation menée par la Fédération des médecins spécialistes du Québec sur le rattrapage salarial entre les spécialistes d'ici et ceux des autres provinces.

Encore une fois, je constate que M. Godin est un généraliste qui se spécialise dans les affirmations gratuites et la suppression des données pertinentes.

M. Godin préfère lancer de fausses accusations en attribuant à un seul individu et à son équipe la responsabilité d'une situation contraire à la positon que nous défendions et en dénigrant les études produites par cette même équipe tout en sachant qu'elles étaient reconnues pour leur qualité par le forum auquel il participait. Tout cela constitue un manque de respect sans précédent envers tous ceux et celles qui, au ministère et dans tous les organismes impliqués, ont consacré et continuent de consacrer beaucoup d'énergie à cet important dossier.

Encore une fois, je constate que M. Godin est un généraliste qui se spécialise dans les affirmations gratuites et la suppression des données pertinentes.

À cet égard, les données les plus récentes de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), soit celles de 2013, qui permettent de comparer le Québec avec le reste du Canada sont, contrairement à la prétention de M. Godin, favorables au Québec.

Selon les données de l'ICIS, la population du Québec représente 23,1 % de la population totale du Canada alors qu'elle peut compter sur 24,1 % du total des médecins de famille au Canada. Pour soigner 100 000 habitants, la population du Québec peut compter sur un nombre plus élevé de médecins de famille que le reste du Canada. Le ratio du Québec est de 116 médecins pour 100 000 habitants tandis qu'il est de 105 pour la population du reste du Canada.

M. Godin le sait, mais il affectionne les demi-vérités, c'est son choix!

LA PRESSE+ UNIQUEMENT DANS *LA PRESSE+*

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

C'est tout de même amusant. La commission Charbonneau fait exactement ce qu'elle a reproché à plusieurs entrepreneurs dans l'exécution de leurs travaux : les coûts sont plus élevés que prévu et les échéanciers ne sont pas respectés !
— Odette Bourdon, Montréal

DÉBATS

DROITS ANCESTRAUX AUTOCHTONES

Un manque de jugement aberrant

SÉBASTIEN GRAMMOND ET CHRISTIANE GUAY
Respectivement professeur de droit à l'Université d'Ottawa et professeure de travail social à l'Université du Québec en Outaouais

À juste titre, plusieurs ont dénoncé la décision d'un tribunal ontarien qui a autorisé la cessation des traitements d'une jeune autochtone atteinte de leucémie. Il faut tout de même comprendre pourquoi, sinon on risque de miner les efforts de nombreuses communautés autochtones en vue d'acquérir une plus grande autonomie.

La Constitution canadienne reconnaît les droits ancestraux des peuples autochtones. Le gouvernement canadien a déjà admis que ces droits comprennent l'autonomie gouvernementale et il est tout à fait plausible qu'ils comprennent aussi un droit à la médecine traditionnelle. Là n'est pas le problème.

La faille de ce jugement, c'est d'avoir oublié qu'aucun droit n'est absolu et que l'État peut restreindre l'exercice des droits ancestraux s'il fait la preuve que cela est justifié. Dans toutes les provinces, des lois permettent aux parents de prendre des décisions quant aux traitements médicaux de leurs enfants, mais accordent exceptionnellement à un tribunal ou à une commission indépendante le pouvoir d'écarter la décision des parents, lorsqu'elle n'est visiblement pas prise dans l'intérêt de l'enfant.

La Cour suprême a d'ailleurs jugé que ces lois limitaient de manière raisonnable la liberté de religion des Témoins de Jéhovah qui refusent les transfusions sanguines. Il semble évident que le même raisonnement s'appliquerait au droit ancestral à la médecine traditionnelle.

On comprend tout de même l'ambivalence des autochtones face à ce jugement. Pour une fois, on les laisse décider eux-mêmes ce qui est dans l'intérêt de leurs enfants. Pendant longtemps, les enfants autochtones ont été envoyés dans des pensionnats, souvent contre la volonté de leurs parents. Dans les années 60, les autorités de protection de la jeunesse ont enlevé de nombreux enfants pour les confier en adoption à des non-autochtones.

Bien que des progrès aient été réalisés depuis cette époque, les enfants autochtones sont toujours surreprésentés parmi les enfants qui font l'objet de mesures de protection. Ils sont encore trop nombreux à être placés en famille d'accueil à l'extérieur de leurs communautés. La plupart des décisions à cet égard sont toujours prises par des non-autochtones.

Ce malaise ne devrait pas occulter le fait que les droits ancestraux ne signifient pas l'absence de réglementation ou la liberté totale de l'individu.

Les droits ancestraux ne signifient pas l'absence de réglementation ou la liberté totale de l'individu.

Une telle conception nuirait à l'autonomie gouvernementale que plusieurs peuples autochtones cherchent à mettre en place. Or, le jugement de la Cour de justice de l'Ontario ne fait état d'aucun effort de la communauté concernée pour s'assurer que les décisions prises par les parents, dans un contexte de vie ou de mort, le soient dans l'intérêt des enfants.

Un accident de parcours

Malheureusement, ce jugement risque de miner les efforts des communautés autochtones en associant, dans l'esprit du public, les droits ancestraux à l'anarchie, à l'arbitraire ou au refus obstiné de la modernité.

Pourtant, nos recherches au sein des communautés innues de la Côte-Nord font plutôt apparaître une volonté de puiser tant dans la tradition et les valeurs autochtones que dans les ressources offertes par la société occidentale afin de trouver des réponses aux problèmes contemporains. En particulier, en ce qui a trait à la protection de la jeunesse, les intervenants sociaux que nous avons rencontrés adhèrent aux principes de base de la loi sur la protection de la jeunesse et prennent très au sérieux la situation des enfants. Ils souhaitent toutefois pouvoir la mettre en œuvre d'une manière qui tienne compte des valeurs et des traditions innues, sans pour autant tourner le dos à la modernité.

Ce jugement devrait être considéré comme un accident de parcours qui n'est aucunement représentatif des ambitions des peuples autochtones qui souhaitent mettre en place leurs propres mécanismes pour assurer le bien-être de leurs enfants. Il ne devrait surtout pas être utilisé comme prétexte pour retarder ou refuser la mise en place de tels mécanismes.

PHOTO PASCAL RATTHÉ, ARCHIVES LE SOLEIL

Le prix du pétrole a commencé sa chute en août dernier. De plus de 100 $ US le baril, il est passé sous les 50 $ US.

Bons et mauvais côtés du pétrole à bas prix

PIERRE-OLIVIER PINEAU
Professeur à HEC Montréal et titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie, il collabore régulièrement à *La Presse Débats*.

C'est en août dernier que le prix du pétrole a commencé sa chute. De plus de 100$ US le baril, il est passé sous les 50$ US, un changement que personne n'avait vu venir, même si les principaux éléments des explications données maintenant étaient déjà connus: surabondance de la production et ralentissement de la demande.

Les conséquences directes de cette situation sont faciles à imaginer: les consommateurs y gagnent tandis que les producteurs y perdent. Au Canada, l'Alberta entre dans une période très difficile. Les provinces consommatrices, l'Ontario et le Québec en tête (50 % de la consommation canadienne de pétrole), bénéficient d'un double effet positif: une réduction des dépenses en produits pétroliers de l'ordre de 30 % et, avec la chute du dollar canadien, un coup de pouce pour les exportations. Évidemment, le ralentissement en Alberta va réduire la croissance canadienne et affecter les transferts fédéraux. Mais globalement, les trois milliards que les Québécois économiseront sur leur facture d'essence en 2015 pourront difficilement s'avérer insuffisants pour faire regretter un prix du pétrole élevé, qui aurait aidé la péréquation.

Pensons cependant plus loin que ces effets locaux et directs. Qu'y a-t-il de bon et de mauvais dans ce retournement du marché du pétrole?

À un prix de 100$ et une production mondiale de près de 90 millions de barils, est un revenu de 9 milliards par jour que les producteurs de pétrole recevaient. Pour les 10 plus gros pays exportateurs (30 millions de barils par jour), ce sont les gouvernements qui voient directement leurs revenus fondre, puisque ce sont essentiellement des sociétés d'État qui produisent. Aucun de ces pays n'est une démocratie modèle et six se trouvent au Moyen-Orient. La Russie en particulier, deuxième exportateur derrière l'Arabie saoudite, voit ses revenus annuels d'exportation chuter de 2500 milliards à « seulement » la moitié. Dans ce contexte, les risques d'une politique étrangère agressive sont limités puisque la crise interne causée par la chute du prix déstabilise le gouvernement russe.

La diminution du prix du pétrole survient à un très mauvais moment. Les consommateurs vont moins ressentir le besoin d'améliorer leur consommation d'énergie en transport. Les solutions de rechange auront plus de mal à s'imposer.

Les mannes financières vers le Moyen-Orient et des pays instables comme le Nigeria ou le Venezuela sont aussi fortement réduites – ce qui limitera d'autant leur capacité de nuire. Que ce soit à travers la corruption ou des initiatives militaires, l'argent du pétrole a rarement servi à l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre. Ainsi, le petit prix du pétrole contribue à une plus grande stabilité mondiale.

La source d'énergie dominante

Malheureusement, avec une part de 30 % de la consommation mondiale d'énergie, le pétrole domine encore les sources d'énergie utilisées par les humains. C'est plus que le charbon et le gaz naturel et très loin devant les énergies renouvelables ou nucléaires. Pour lutter contre les changements climatiques, il faut cependant réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), dont les deux premières sources sont la combustion de charbon et de pétrole.

La diminution du prix du pétrole survient donc à un très mauvais moment. Les consommateurs vont beaucoup moins ressentir le besoin d'améliorer leur consommation d'énergie en transport, où l'essentiel du pétrole est brûlé. Les solutions de rechange auront plus de mal à s'imposer. Au Québec, le gouvernement a bénéficié de la chute du prix de l'essence pour que le nouveau prix du carbone passe inaperçu. Mais la conjoncture actuelle ne rendra le choc que plus brutal quand le plafond d'émissions de GES sera atteint: les habitudes n'auront pas changé, et l'adaptation sera plus douloureuse.

Si l'on peut se réjouir de certains aspects locaux et globaux du bas prix du pétrole, cela complique aussi la mise en place des changements que nous devons entreprendre. Peut-être faut-il donc souhaiter une hausse rapide du prix de l'essence?

Le BS et le bon sens

Pourquoi ne pas permettre aux assistés sociaux de travailler ?

HUGO BROSSARD
Intervenant jeunesse œuvrant dans le milieu communautaire.

Présentement, si on exclut quelques programmes de réinsertion, l'assistance sociale est binaire: on en reçoit ou on travaille.

Pourquoi ne pas permettre aux bénéficiaires de l'assistance sociale de travailler à temps partiel? Tout revenu gagné serait déduit en partie de leur chèque. Idéalement, seulement la moitié de leurs gains d'emploi serait déduite de leur chèque d'aide sociale afin de promouvoir le retour à l'emploi.

Ainsi, les assistés sociaux pourraient acquérir une expérience de travail récente ainsi que des références récentes, condition *sine qua non* pour obtenir un emploi à temps plein. Car ne nous le cachons pas, une absence prolongée du marché du travail nécessite une explication aux yeux des employeurs potentiels.

Présentement, si un assisté social trouve un emploi à temps partiel, il ne le prendra pas, car il y perdrait au change. Cela n'encourage pas le retour sur le marché du travail. De plus, certains bénéficiaires de l'assistance sociale ne peuvent simplement pas travailler à temps plein en raison de leur condition physique ou de leurs responsabilités parentales. Mais le temps partiel reste une possibilité.

Présentement, si un assisté social trouve un emploi à temps partiel, il ne le prendra pas, car il y perdrait au change. Cela n'encourage pas le retour sur le marché du travail.

Que des avantages

Cette mesure ne peut qu'être bénéfique. Économiquement, 100 % de l'argent gagné (ou reçu) par un prestataire du bien-être social est réinvesti dans l'économie locale. Augmenter leurs revenus sera donc bénéfique de ce point de vue. Sur le plan de l'employabilité, cela augmente l'expérience et l'attrait du bénéficiaire aux yeux des employeurs éventuels. C'est utile pour la réinsertion sur le marché du travail.

Quant aux dépenses publiques, chaque dollar gagné par le bénéficiaire réduirait le montant qu'on lui paie. La société paierait donc moins pour aider ses assistés sociaux. On économiserait enfin dans la bureaucratie en diminuant le « besoin » d'enquêter sur nos assistés sociaux pour être sûr qu'ils ne travaillent pas au noir.

Et idéologiquement… c'est là que le bât blesse. Ça contredirait le bon vieux dogme du BS paresseux et bougon à qui il ne faut surtout pas donner un sou.

C'est un non-sens de ne pas permettre à nos assistés sociaux de travailler à temps partiel sans perdre leurs bénéfices. Cela nous permettrait d'économiser en dépenses publiques tout en aidant vraiment les gens qui en ont besoin.

LA PRESSE ARTS LECTURE

KARL OVE KNAUSGAARD

LE POLÉMISTE NORVÉGIEN

Karl Ove Knausgaard est un véritable phénomène en Norvège, où 10 % de la population a lu avec avidité son autobiographie qui tient en quelque 3000 pages, divisées en 6 tomes. Propulsé star littéraire partout où il est traduit, tant en France, aux États-Unis qu'en Scandinavie, il est devenu l'icône des intellos – Emmanuel Carrère a même inclus Un homme amoureux, le deuxième tome publié en français en décembre, dans sa liste des meilleurs romans de 2014. Portrait d'un engouement sidérant et d'un homme controversé.

PHOTO CHESTER HIGGINS JR., THE NEW YORK TIMES

MATHIEU PERREAULT

Difficile de dire ce qui surprend – ou choque – chez Karl Ove Knausgaard. Qu'il écrive que son travail « ennuyeux » de traducteur est « cent fois plus captivant et inspirant » que de s'occuper de sa fille d'un an? Le « léger désagrément » qu'il éprouve devant le « côté féminin » d'un père qui s'occupe de son enfant en poussette dans un café? Ou encore, qu'il ait appelé son autobiographie en six tomes *Min Kamp* (*Mon combat*), un titre qui, en norvégien est très proche du *Mein Kampf* d'Hitler?

Par-dessus le marché, le romancier norvégien, suédois d'adoption, s'est attiré les foudres de ses proches en décrivant l'alcoolisme de son père et de sa grand-mère, l'incontinence de cette dernière et comment il a trompé son ex-femme – entre autres révélations. Cela lui a valu des accusations de « Judas » de la part de sa famille.

Alors qu'on en est au quatrième volume en anglais, la deuxième fournée de la traduction française de l'œuvre de Knausgaard, *Un homme amoureux*, est parue en décembre. Chaque bouquin est plutôt volumineux – environ 800 pages chacun –, l'édition originale norvégienne, publiée entre 2009 et 2011, comptant pas moins de 3000 pages. Tout ça pour un homme de 46 ans…

Le tout est cependant fluide: Knausgaard a l'air d'écrire tout ce qui lui passe par la tête, mais ce n'est jamais décousu. Dans un passage dont le souffle devient plus évident à la relecture, il décrit le calme plat et la désorientation qui suit l'achèvement d'un roman. Ayant plus de temps libre, il passe plus de temps avec sa fille, à la promener en poussette. Suit une description douce-amère, ponctuée de tirades controversées, sur son identité sociale et ses sentiments de père, entrecoupée d'une conversation potino-littéraire avec un ami et d'un fugace échange de regards avec une coiffeuse fumeuse qui « avait dû être la beauté du village où elle avait grandi ».

En revenant chez lui après la promenade, sa fille se réveille en pleurant comme à l'habitude. Il confie à sa femme qu'il a détesté sa séance de yoga rythmique (« l'enfer ça devait être comme ça: doux, gentil et plein de mères inconnues avec leur bébé ») et elle répond machinalement, plus intéressée à leur fille. « L'attention qu'elle prodiguait à Vanja était tout autre que la mienne. Elle l'investissait complètement et était foncièrement authentique. »

Le tour de force de *Mon combat* réside dans ses niveaux de lecture. Knausgaard est à la fois universel et très individuel dans son instantané des relations hommes-femmes.

Incohérences assumées

C'est ce genre de passage qui lui a valu le surnom d'« existentialiste du Nord ». L'appellation est d'autant plus juste que Knausgaard ne cache pas ses incohérences et n'hésite pas à laisser ses pensées inachevées. Il égrène au fil des pages son dédain pour le « fascisme » du jogging, le volontarisme arriviste ou la fascination des Suédois pour la cuisine méditerranéenne, expliquant vaguement qu'il est un « homme du XIXe siècle ». Il oppose laconiquement devoir et bonheur. Il laisse tomber « Lul – qu'est-ce que c'était que ce nom-là », pour dénoncer la mode des prénoms originaux déracinés de la culture scandinave. Et jamais il ne tente de justifier ses élans misogynes et réactionnaires.

Au début du premier tome, *La mort d'un père*, après avoir confié sa fascination pour Proust, il décrète qu'il ne suivra pas son exemple d'exploration subjective de son passé. Et il se lance dans 583 pages de ruminations sur ses relations difficiles avec son père depuis l'enfance…

Au cœur de cet exercice magistral de réalisme subjectif se trouve la dualité de l'expérience affective: la coexistence de l'amour et de l'égoïsme, que Knausgaard relie directement aux relations ambivalentes de l'enfant avec ses parents. Il faut dire que ses souvenirs de son père, à l'ironie dévastatrice pour un jeune garçon, constituent un exemple canonique du mélange de frayeur et d'attirance envers un parent froid et autoritaire.

Le tour de force de *Mon combat* réside dans ses niveaux de lecture. Knausgaard est à la fois universel – si on limite l'univers aux sociétés occidentales et à l'élite cosmopolitaine mondiale – et très individuel dans son instantané des relations hommes-femmes. Mais il s'agit aussi d'une description intime et exotique de la vie d'un homme scandinave, du père laconique au couple égalitaire et bourgeois, en passant par le désagréable voisin russe et les émois amoureux et musicaux d'un adolescent. Rajoutez à cela des soupçons de critique littéraire et artistique, et vous avez une œuvre que 10 % des Norvégiens – un demi-million de personnes – ont achetée. Avec raison.

UN HOMME AMOUREUX
KARL OVE KNAUSGAARD
DENOËL, 778 PAGES
★★★½

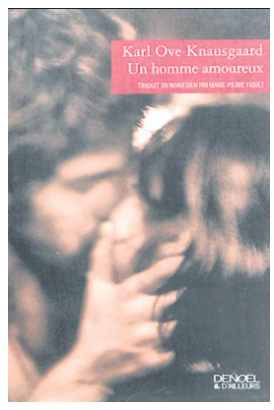

ROMAN OU AUTOBIOGRAPHIE?

Min Kamp devait être au départ une œuvre autobiographique. Mais les éditeurs de Knausgaard ont exigé que son œuvre soit officiellement qualifiée de « roman », pour éviter les poursuites des proches dont les travers sont étalés au grand jour, a-t-il révélé dans plusieurs entrevues. La version anglaise a repris le qualificatif de « mémoire ». En français, il s'agit d'un roman. Ces précautions ne lui ont pas évité l'opprobre: une radio norvégienne a organisé une entrevue corsée avec Knausgaard et une ex qui a appris en lisant le livre qu'il l'avait trompée.

DANNY ÉMOND / *Le repaire des solitudes*

29 récits, 29 coups de poing

MARIO CLOUTIER

Danny Émond publie un premier recueil de nouvelles, *Le repaire des solitudes*, chez Boréal. Ces 29 petits récits se fondent dans la marge pour parler de désillusion, de désœuvrement, mais de survie aussi.

Dans le coin droit, nous les lecteurs. Dans le coin gauche, un boxeur qui sait encaisser, mais qui porte les cicatrices, visibles et invisibles, de toute une vie à la dure. L'arbitre: Danny Émond.

Dans son premier livre, le musicien et poète brosse 29 portraits de solitaires qui existent malgré tout, malgré le monde qui leur tourne le dos bien souvent, malgré la vie qui passe à côté d'eux sans les remarquer.

« J'ai essayé de présenter ces personnages sans les juger ou les défendre. Je laisse le lecteur juger de lui-même. Mais ce sont des gens qui vivent un vide intérieur », note l'auteur de Québec de 36 ans.

« C'est le portrait d'une société atomisée où les individus sont coupés les uns des autres, poursuit-il. On ne vit pas dans un monde qui encourage l'altruisme. C'est un monde individualiste qui se regarde beaucoup le nombril. La société ne va pas tellement dans le bon sens. »

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Les 29 courtes nouvelles que compte *Le repaire des solitudes* de Danny Émond sont écrites dans un style dépouillé, imagé.

Ses courtes nouvelles sont écrites dans un style dépouillé, imagé. Les récits se nourrissent de contrastes et de chocs urbains, comme si l'asphalte et le béton éraflaient les âmes en déroute des personnages.

Danny Émond ne voit pas nécessairement la vie en rose, mais il distille un humour noir comme des gants de boxe tout au long du recueil.

« On n'entre pas de plain-pied dans la tragédie, dit-il. C'est important pour moi, l'humour et la distance face à ce qui se passe dans les histoires que je raconte. »

Des histoires crues et percutantes, souvent. La nouvelle représente un genre qui lui va comme… un gant, justement.

« J'aime la rapidité de la nouvelle, explique-t-il, le rythme qu'elle impose. La nouvelle, c'est comme un coup de poing. Ça laisse le lecteur un peu sonné à la fin. »

Le rythme, il connaît. Il a d'abord cogné dans la vie en écrivant des poèmes et en faisant de la musique et des chansons rock métal pendant 15 ans. Son groupe: Blinded by Faith.

Ayant récemment obtenu une maîtrise en littérature à l'Université Laval, l'artiste se reconnaît chez Houellebecq et sa dénonciation de la société de consommation, sans parler des technologies.

« On devient esclaves de nos écrans, dit-il. On s'y enferme. On dit qu'on a une vie sociale, mais on est chacun dans notre petit monde, séparés des autres. Cette vision a sûrement coloré le recueil », avoue-t-il.

Même si le premier texte s'intitule *Autofriction*, l'auteur ne fait ni dans l'autofiction ni dans l'anecdote. Il préfère inventer. La solitude, très peu pour lui, même s'il peut se montrer, dans la vie, sarcastique et critique.

« La solitude de mes personnages existe parfois par choix, note-t-il, mais pas toujours. Plusieurs sont anticonformistes et vivent difficilement avec les codes de la société. »

L'auteur sait rendre ses personnages crédibles en quelques mots à peine. L'un d'entre eux, Maurice, revient à quatre reprises dans le recueil.

« J'aime la rapidité de la nouvelle, le rythme qu'elle impose. » — Danny Émond

« C'est un personnage un peu perdu, mais fantaisiste aussi. Il est tragicomique et représentatif des autres personnages du livre qui essaient de flotter et de vivre du mieux qu'ils peuvent. Ils essaient juste de s'en sortir et de se rendre au bout de la nuit. »

Des personnages pour qui exister, voire arriver à exister, est déjà un combat de tous les jours et, parfois, une victoire. Dans le fond, ils « rêvent encore aux oasis qui ne peuvent pas être si loin ».

SERGIO KOKIS / *Le sortilège des chemins*

Marcher vers soi

JOSÉE LAPOINTE

Chaque année depuis 10 ans, Sergio Kokis part avec sa femme Ilse marcher dans les sentiers d'Europe, parcourant des centaines de kilomètres en quelques semaines sur le chemin de Compostelle ou dans les montagnes suisses. À 70 ans, l'écrivain, véritable force de la nature qui se prépare avant chaque nouveau départ avec une impatience non dissimulée, raconte ses pérégrinations dans un récit, *Le sortilège des chemins*, où pour une rare fois il parle de lui. Discussion avec un écrivain plus pragmatique que mystique sur l'amour, la mort et les chemins qui l'ont transformé.

Marcher

Marcher, c'est vivre, affirme Sergio Kokis, qui ajoute que jamais il n'aurait dit ça il y a 10 ans… « Je regardais les gens qui marchaient, je me disais : ils doivent s'ennuyer, ils n'ont rien dans la tête ! Maintenant, je sais ce qu'ils font, et ce qu'ils font est fort bon. C'est quand je suis assis que je trouve ça ennuyant ! » Pour celui qui définit la liberté comme « l'incapacité de prédire les actions qui vont venir », marcher en est l'expérimentation ultime. « Sur les chemins, il y a toujours quelque chose de nouveau qui va arriver, que ce soit un champignon étrange ou avoir mal aux jambes. »

Parler de soi

L'auteur de *L'art du maquillage* et du *Pavillon de miroirs* a rarement parlé de lui dans ses livres. Il fait exception cette fois-ci, parce qu'il voulait dire aux gens à la retraite que « tout le monde peut faire ça ». « Moi, je n'avais jamais fait de sport de ma vie, et j'y arrive ! Tout le monde marche… », dit celui qui voit ces voyages comme la dernière aventure d'un homme vieillissant. « Je voulais aussi raconter qu'il y a moyen de faire des folies, même à 60 ans. La première fois qu'on est partis, nos enfants nous regardaient comme deux vieux fous. Mais on en a rencontré plein, des vieux, sur le chemin. Même un vieil Espagnol sur la via Plata ; j'étais fier de moi avec mes 67 ans, lui, il me trouvait jeune… Il avait 75 ans, et il marchait pas mal plus vite que moi ! »

Vieux couple

Il y a quelque chose de très émouvant dans ce « vieux couple » qui se rapproche d'une randonnée à l'autre. Dans son livre, Sergio Kokis rend un très bel hommage à sa femme de toujours, parle de cette tendresse qui les unit, de leur complicité à toute épreuve. « Je ne sais pas comment on a réussi ça, car il y a peu de couples sur le chemin. Ils ne survivent pas : ce qui nous irrite chez l'autre devient insupportable après 10 kilomètres, et c'est encore pire avec des ampoules aux pieds ! » Le secret de son couple est probablement sa grande complémentarité, et marcher – parfois même en se tenant la main – a permis à l'auteur et sa femme de se découvrir davantage en pratiquant une activité ensemble. Vieillir à deux en harmonie, avoir des projets, partager une tendresse « non sensuelle » mais humaine, c'est possible, c'est beau… et c'est ce que l'auteur avait envie de raconter. « Ça existe et c'est bon. Il y a plein des gens comme nous, mais ils sont tranquilles, ils ne font pas de bruit… Moi, je n'échangerais pas ma femme contre aucune petite jeune. »

Création

Régulier comme un métronome, Sergio Kokis a continué d'écrire un livre par an sans vraiment changer sa manière de travailler. Son œuvre picturale, en revanche, s'est radicalement transformée en 10 ans. « Toute ma vie, j'ai peint des portraits. Je ne savais pas regarder les paysages. » Il s'est initié à ce genre et en est ravi. « Un artiste vieillissant retombe souvent dans ses zones de confort. Les paysages, pour moi, c'est comme un nouvel apprentissage, une source de jouvence. Et une ouverture à un autre moi que je ne connaissais pas et qui me plaît. »

Pèlerinage

Beaucoup de gens reviennent de Compostelle complètement transformés par cette expérience quasi mystique. Si celui qui est aussi psychologue comprend que cette randonnée puisse ressembler à une révélation, il décortique surtout le processus qui y mène. « C'est la même transformation lorsqu'on pète une crise cardiaque et que six mois plus tard, on se rend compte qu'on n'est pas mort ! Ça donne envie de se transformer, et beaucoup de choses qui avaient de l'importance en perdent. » Les gens pensent avoir été en contact avec une divinité, mais c'est un mirage. « La divinité, c'est eux-mêmes, la nature, la beauté de la vie. »

Dépouillement

Voyager pendant plusieurs semaines avec un sac à dos pour tout bagage oblige à se détacher des choses terrestres. « C'est ce que j'ai vécu de plus fort en revenant la première fois. Je regardais toutes mes choses, mes livres, mes pipes, je me disais : « Mais quelle affaire ! » » Cette expérience de lâcher-prise, explique-t-il, permet en quelque sorte de « fréquenter » la mort, de s'y habituer. « Parce que ce sont ces choses accumulées qu'on va laisser derrière nous quand on va mourir. Seuls nos choses intimes, nos sentiments, notre mémoire, nos frustrations vont mourir avec nous. » Faire Compostelle – et toute autre longue randonnée du genre – permet de réfléchir, d'apprendre à mieux se connaître, d'accepter nos imperfections. On en sort souvent apaisé, souligne d'ailleurs Sergio Kokis. « On perd aussi le désir de convaincre, d'arranger le monde. On se dit que de toute façon, ça n'a aucune importance, car on n'en verrait pas les fruits ! Cette expérience de fréquentation de la mort nous rend plus disponibles pour le moment présent. »

Recommencer

La première fois qu'il est revenu de Compostelle, Sergio Kokis a vécu un véritable deuil. « Je me disais : c'est dommage, on ne pourra plus jamais revivre ça… Puis j'ai réalisé que je pouvais recommencer le lendemain si je voulais ! » Mais pourquoi ? leur demandent leurs proches. « Parce que c'est bon. » Depuis 10 ans, l'excitation avant de partir est toujours la même. « Mais je sais maintenant que la destination n'a pas vraiment d'importance, car l'expérience sera toujours exactement la même. » S'il raconte avoir fait le pèlerinage « sérieusement » en 2004 – « Il faut apprendre la rigueur et la discipline de se lever tous les matins pour aller marcher toute la journée » –, le couple est maintenant davantage animé par le plaisir. Pour leur prochaine randonnée prévue en mai, par exemple, ils referont le camino del Norte, le chemin le plus beau et le plus difficile vers Santiago, mais en ne parcourant que les plus belles étapes. « On sait aussi que les étapes de 30 kilomètres, c'est fini pour nous. Et il y a plein d'endroits qu'on a hâte de revoir. C'est devenu un voyage vers nous-mêmes. »

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

L'écrivain Sergio Kokis raconte ses pérégrinations dans *Le sortilège des chemins*.

Biblio

VOLUPTÉS…
MARIANNE APOSTOLIDES
TRADUCTION DE MADELEINE STRATFORD
LA PEUPLADE
210 PAGES
★★★½

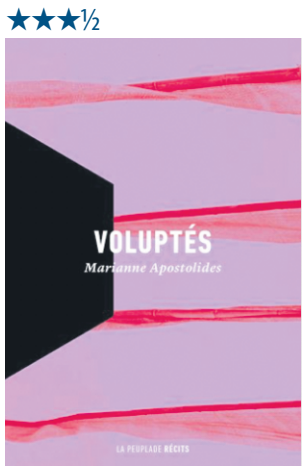

D'entrée de jeu, Apostolides cite Barthes : « le langage est, par nature, fictionnel ». C'est que cette auteure torontoise est rusée. Elle écrit des récits, leur donne une vraisemblance, mais la nature de son écriture, fortement métaphorique, et ses propres réflexions, en filigrane tout au long du « recueil », nous baignent dans un entre-deux de fiction. Marianne Apostolides parle des peurs et des courages de son père dans la Grèce du siècle précédent, de ses souvenirs à elle et des mésaventures de personnages qui pourraient lui être proches ou pas du tout. Elle crée l'incertitude pour mieux nous happer dans des récits où il est beaucoup question de désir, autre nom ici pour espoir, rapprochements humains, survie. D'où le titre : *Voluptés*. Celles du langage, en fait, qui permettent tous ces niveaux de lecture entremêlés et qui provoquent notre désir, comme lecteur, de comprendre, de deviner, de savourer. Cette stratégie d'écriture pourrait s'avérer lourde, or, c'est toute la science de l'auteure de la rendre facile par l'utilisation du rythme et des couleurs. Saluons d'ailleurs la traduction de Madeleine Stratford qui a dû en voir, justement, de toutes les couleurs afin de bien rendre l'énergie et la richesse de cette écrivaine canadienne à garder à l'œil.

— Mario Cloutier

LE COLLÈGE CLASSIQUE POUR GARÇONS…
L. BIENVENUE, O. HUBERT, C. HUDON
FIDES, 416 PAGES
★★★½

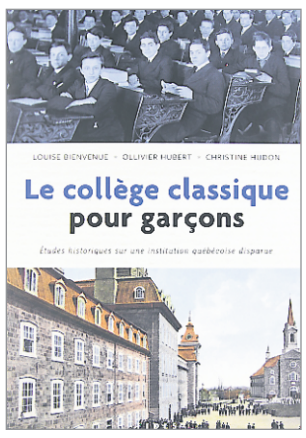

Voilà bientôt 50 ans qu'a été décerné le dernier baccalauréat ès arts par un collège classique, dont la mission, étalée sur huit ans, était de « transmettre aux garçons issus des milieux favorisés l'humanisme chrétien, une synthèse des connaissances révélées par la Bible et des savoirs conservés de l'Antiquité profane ». Un demi-siècle après la transformation des collèges classiques en cégeps ou en écoles secondaires privées, ces établissements qui formaient l'« honnête homme » constituent encore pour certains le fleuron de l'histoire de l'éducation au Québec. Les auteurs de l'ouvrage *Le collège classique pour garçons*, il faut s'en réjouir, n'ont pas fréquenté ces « châteaux » – des pensionnats, dirigés par des prêtres pour la plupart, qui voulaient « arracher l'élève à son milieu d'origine en le préservant […] des influences délétères du siècle ». Pour susciter, sans qu'on le crie, des vocations sacerdotales dans cette clientèle triée sur le volet. De la place des femmes au sport, de la socialisation masculine – ah ! les « tapettes du classique » – à la relation à la modernité, cet ouvrage propose un œil neuf, dégagé du « mythe », sur une approche éducationnelle de la culture et de la langue, voire de la nation, dont l'impact, par « le sens clair des finalités », se fait encore sentir dans bien des sphères.

— Daniel Lemay

DES VIES À ÉCRIRE
DAVID LODGE
RIVAGES
300 PAGES
★★★½

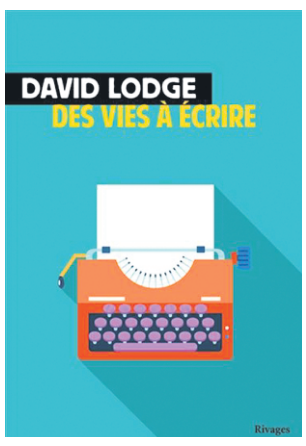

Avec pareil titre, on pouvait s'attendre à ce que David Lodge nous balance un autre de ses romans caustiques et suavement critiques des mondes universitaire et littéraire comme lui seul en a le secret. Que non ! *Des vies à écrire* est un recueil d'essais que le Britannique consacre à d'autres auteurs anglo-saxons. Vu de l'extérieur, ce programme peut avoir l'allure d'un numéro de funambule. Or, l'auteur marche sur le fil avec une assurance nourrie par une sorte de respect, de chaleur mesurée, de distance tout à fait *british*. Ce qui n'empêche jamais d'y sentir une forme de tendresse, même lorsque Lodge se fait plus critique. Avec lui, on découvre ou redécouvre des auteurs tels Muriel Spark, Graham Greene, Kingsley Amis ou Anthony Trollope. On sort de chaque chapitre avec l'envie de courir à la première librairie acheter les ouvrages des auteurs présentés. Et en portant son regard sur ses contemporains, David Lodge révèle également une partie de sa propre démarche d'auteur. On a une bien meilleure idée, par exemple, des éléments ayant nourri sa fameuse *Trilogie de Rummidge*. L'amitié étant une bien belle chose, le chapitre consacré à ses liens pratiquement fraternels avec Malcolm Bradbury est une petite perle.

— André Duchesne

VOYAGEUR MALGRÉ LUI
MINH TRAN HUY
FLAMMARION
232 PAGES
★★★½

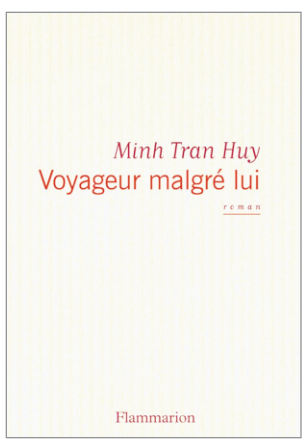

L'histoire d'Albert Dadas, premier cas de « tourisme pathologique » au XIXe siècle, attise l'intérêt de Line pour l'histoire de sa propre famille. Elle veut connaître l'enfance de son père, né dans un village vietnamien pendant la guerre d'Indochine. Forcé ensuite à l'exil pendant la guerre du Viêtnam, il s'est installé en banlieue de Paris où sont nées ses deux filles. Grâce à sa brillante carrière d'ingénieur, il a essayé de leur donner l'enfance dont on l'a privé. Le troisième roman de Minh Tran Huy, plein de tendresse pour son père qui n'aimait pas parler, est une réflexion sur l'exil et le voyage. Construit en deux parties, « Allers » et « Retours », il explore le déracinement de ceux qui ont fui leur pays en guerre, poursuivi des études à l'étranger ou choisi de vivre ailleurs pour améliorer leur qualité de vie. Dans la deuxième partie, la fille et le père prennent la parole à tour de rôle. Le père lève graduellement le voile sur les secrets de son enfance et les membres de sa famille aujourd'hui disparus. L'écriture laisse entendre les silences et fait surgir des images poétiques du Viêtnam.

— Andrée LeBel

TOUJOURS EN AFRIQUE
ROMAIN SAINT-CYR
XYZ
254 PAGES
★★½

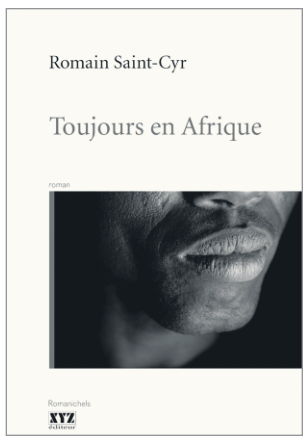

Urbaniste et marin aguerri, Romain Saint-Cyr raconte dans ce troisième roman la tumultueuse traversée de l'océan d'un anthropologue, Michel Bussières, qui rentre au pays après deux ans de travail en Afrique. Une traversée qui ne sera pas aussi solitaire qu'il l'espérait, puisqu'il croise la route de deux mystérieux Africains qui s'incrustent dans son voilier. Sa méfiance se transformera en compréhension lorsqu'il découvrira leur parcours en lisant le journal intime de la femme. Si sa grande connaissance de la navigation et de son vocabulaire donne un aspect poétique à son écriture, Romain St-Cyr ne brille pas d'originalité dans ce récit à deux voix, artifice narratif qui semble ici plus plaqué qu'autre chose. Des incohérences dans les péripéties vécues par le pauvre marin nuisent à ce livre qui s'intéresse à un sujet brûlant d'actualité, soit le sort des migrants clandestins, mais qui n'a pas la profondeur de modèles du genre, tel l'*Eldorado* de Laurent Gaudé. Même s'il tarde un peu à entrer dans le vif du sujet, l'auteur réussit tout de même à garder notre intérêt jusqu'au bout, dans ce roman empreint d'humanité qui, à défaut d'être inoubliable, est d'une indéniable sincérité.

— Josée Lapointe

ARTS

Composer pour le théâtre

MUSIQUE CÔTÉ COUR

JEAN SIAG

Ils font carrière comme musiciens tout en composant pour la scène. On pense bien sûr à Philippe Brault, Nicolas Basque (de Plants and Animals) ou Navet Confit, qui ont raffiné la conception sonore au théâtre depuis 10 ans. Mais il y a de nouveaux venus : Jorane, Fanny Bloom et Jérôme Minière ont eux aussi fait le saut dans l'arène théâtrale. Entretiens.

PHOTOS HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

La violoncelliste québécoise Jorane Peltier compose de la musique de film depuis une dizaine d'années (*Louis Cyr*, *Détour*, *Lovesick*, *Un dimanche à Kigali*). Une aventure qui a commencé au début des années 2000 avec le film *I Am Dina*, pour lequel elle a travaillé avec le compositeur Marco Beltrami. Mais ses projets pour la scène sont récents.

L'an dernier, elle a composé avec Richard Desjardins la musique du spectacle *EMMAC Terre marine* de la chorégraphe Emmanuelle Calvé. Puis, elle a fait le saut dans l'arène théâtrale à l'invitation de la metteure en scène Lorraine Pintal, d'abord avec *Albertine en cinq temps*, puis avec *Le journal d'Anne Frank*, présentement à l'affiche au TNM.

« C'est vraiment une démarche différente, explique-t-elle. Contrairement au cinéma, l'acteur de théâtre s'inspire de la musique pour jouer son personnage, de la même manière qu'il porte un costume. Il a donc fallu trouver un thème qui traverse la pièce, notamment pour relayer ce qui se passait à l'extérieur de l'Annexe, où Anne Frank était captive. »

Pour *Le journal d'Anne Frank*, le défi de Jorane était de trouver « quelque chose de personnel, qui traduirait bien le côté lumineux du personnage d'Anne, tout en témoignant de la gravité de la guerre, sans que ce soit trop triste. » La musique enregistrée avec le quatuor Orphée devait aussi appuyer les projections que l'on voit dans la pièce.

« C'est finalement assez cinématographique comme musique, nous dit Jorane, qui a notamment écouté la musique du film *Schindler's List* pour se préparer à ce travail. Je voulais qu'on la voie passer son adolescence, comme une fleur qui grandit. » La musicienne, qui compose entre autres au violoncelle et au piano, dit apprécier le travail d'équipe avec les concepteurs d'une pièce de théâtre.

« Tout le monde partage sa vision, on s'influence, c'est très stimulant. Quand j'ai commencé à travailler au *Journal d'Anne Frank*, je sentais que j'avais une mission », confie-t-elle. Pour l'instant, Jorane travaille à la musique du film *La guerre des tuques 3D* avec son complice Éloi Painchaud. Mais elle a déjà hâte de travailler avec d'autres metteurs en scène. Elle mentionne Robert Lepage, mais aussi le réalisateur japonais Hayao Miyazaki, qu'elle adore. « Je suis ouverte à tout ! »

Beaucoup de fait, tant

DANIEL LEMAY

GRAND ANGLE

Parmi les grandes réussites montréalaises des dernières années, il faut compter l'aménagement du Quartier des spectacles dans sa partie ouest, c'est-à-dire autour de la Place des Arts.

Comme les publicités de certains traitements miracles pour le visage ou le corps, les photos « avant » et « après » sont saisissantes: avant, la rue Jeanne-Mance avec ce parking immonde sur la butte Balmoral; après, la place des Festivals, cet espace qui, pour « fixer » les grands festivals au centre-ville, a servi de déclencheur au vaste projet. Le reste est à l'avenant.

Le Quartier des spectacles, toutefois – un nom propre donné à un secteur qui a toujours été cela: un quartier de spectacles –, n'est pas le produit d'un miracle mais d'une action concertée des trois ordres de gouvernement sur une vision commune. Et un problème urgent: la revitalisation du centre-ville de Montréal.

« Cohésion remarquable », disait Denis Coderre mardi à la conférence de presse convoquée par la Ville, le Partenariat du Quartier des spectacles (PQS) et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) pour dévoiler les résultats d'une étude sur les retombées économiques immobilières du QdS dans le pôle Place des Arts, retombées que le Groupe Altus a évaluées à 1,5 milliard de dollars.

En vrac: depuis la mise sur pied du PQS en 2007, un milliard de dollars a été investi dans 48 projets immobiliers dont la moitié sont des complexes résidentiels et six sont reliés à des organismes culturels comptant pour 25 % de la valeur totale: la Maison symphonique, la Maison du Festival Rio Tinto Alcan, le 2-22 et la Société des arts technologiques sur Saint-Laurent, l'Espace Paul-Émile-Lapalme de la Place des Arts, et l'édifice Wilder de la rue De Bleury, en train de se transformer en Espace Danse.

L'autre tiers des retombées vient de surplus de taxation de l'ordre de 530 millions, dont 148 millions ont déjà été récoltés via la TPS, la TVQ et les taxes foncière et scolaire.

Pendant que Jacques Primeau, président du conseil d'administration du PQS, souligne « l'effet de levier remarquable » du Quartier des spectacles, Michel Leblanc, président de la Chambre de commerce, se réjouit de la confiance que le projet a inspirée au secteur privé, responsables de plus de 70 % des investissements immobiliers dans le secteur. L'aménagement du QdS a coûté 150 millions, les retombées dépassent le milliard: Michel Leblanc aime le ratio...

Depuis quelques années, l'assistance annuelle des salles du Quartier des spectacles s'est stabilisée autour de 1,5 million de spectateurs.

M. Leblanc, contrairement à beaucoup qui ne prononcent plus son nom, a eu le courage de souligner l'apport historique de l'ex-maire Gérald Tremblay, premier élu à partager les idées des « visionnaires culturels », alors menés par Alain Simard, fondateur de trois des grands festivals montréalais et infatigable promoteur du centre-ville.

Voyant dans ce succès une autre preuve que « Montréal est une grande métropole culturelle », le maire Coderre a donné quelques indications sur la suite des choses. Après des années de valse-hésitation, le projet de patinoire-stationnement dans l'îlot Clark (au nord de la rue Sainte-Catherine) devrait se mettre en marche « avant le printemps ». Bien hâte de voir la maquette de cette « œuvre architecturale » qui doit s'insérer dans un plan de stationnement du centre-ville où, selon le maire, il manque 1400 places.

Coquin, le maire a aussi précisé être en pourparlers avec le maire de l'arrondissement

JÉRÔME MINIÈRE

Il a composé ses propres pièces, conçu des bandes sonores et même écrit un livre! À ce jour, Jérôme Minière a sorti une dizaine d'albums en plus de réaliser ceux des autres (Grenadine, Ngâbo, Michel Faubert et Tristan Malavoy). Il vient d'ailleurs de mettre la touche finale au nouvel album de Domlebo (Dominique Lebeau, ex-batteur des Cowboys fringants), *Bricolages*, qui sortira le 15 février.

Mais depuis 2009, il travaille régulièrement avec le metteur en scène Denis Marleau. Tout a commencé par la pièce *Une fête pour Boris* de Thomas Bernhard. Jérôme Minière a composé la bande sonore de la pièce avec Nicolas Bernier avant de refaire équipe avec Marleau dans *Le dernier feu*, de Dea Loher (en 2013), pièce dans laquelle il a d'ailleurs joué sur scène. L'an dernier, il en a remis en composant la musique de *La ville*, de Martin Crimp.

En ce moment, il travaille à son quatrième projet avec Denis Marleau: la pièce *Innocence* de Dea Loher, qui sera présentée en France à la Comédie française à partir du 28 mars. Une production à laquelle participe d'ailleurs Jean Paul Gaultier, qui a conçu les costumes. La distribution est, elle, entièrement formée de comédiens du célèbre théâtre parisien.

« C'est un beau projet, dit Jérôme Minière, même si c'est plus difficile de travailler à distance. Parce que je me nourris beaucoup des échanges que j'ai avec Denis et les comédiens pour composer la musique. Je dois tenir compte du texte, du jeu et de la mise en scène, dit-il. Je participe aux étapes de la lecture de la pièce et je discute avec tous les artisans de la pièce. »

Les projets de théâtre sont pour lui comme des voyages. « Chaque projet est différent, il faut trouver la bonne ambiance sonore, c'est un exercice d'essais et erreurs. Mais j'aime la sédentarité du théâtre, le rapport au temps aussi, le fait de s'installer dans un théâtre pour quelques semaines. »

L'auteur-compositeur-interprète, qui a aussi publié un roman l'an dernier (*L'enfance de l'art*), ne délaisse pas pour autant ses projets personnels. Le 3 mars, il sortira son nouvel album, *Une île*, qui fait suite à son dernier, *Jérôme Minière danse avec Herri Kopter*. Il n'exclut pas de travailler avec d'autres metteurs en scène que Denis Marleau.

FANNY BLOOM

Elle s'est fait remarquer avec *La Patère rose* mais mène une carrière solo depuis trois ans. L'an dernier, dans la foulée de la sortie de son deuxième album, *Pan*, Fanny Bloom s'est vu offrir par le metteur en scène Jean-Simon Traversy de composer la musique de la pièce *Constellations*, actuellement à l'affiche de La Licorne. La jeune auteure-compositrice avoue avoir été surprise par cette proposition, elle qui connaît peu le milieu théâtral…

« J'ai trouvé que c'était un beau défi à relever, confie-t-elle. J'ai un peu accepté aveuglément. J'ai fait confiance à Jean-Simon… et à mon instinct! » La pièce de Nick Payne parle d'une rencontre amoureuse entre une physicienne, Marianne, et un apiculteur, Philippe. « Il y a cinq variations d'une même rencontre entre ce garçon et cette fille, résume l'auteure-compositrice. J'ai composé la musique de la même façon. Ce sont des variations d'une même pièce. »

Fanny Bloom partage la scène avec les comédiens, jouant seule au piano les morceaux qu'elle a composés et qui font partie d'un EP disponible depuis quelques jours. « J'étais tellement stressée, avoue-t-elle. J'ai passé un temps des Fêtes horrible, mais, finalement, je trouve ça vraiment le *fun*. Ce n'est pas tant moi qui suis sur scène que ma musique. Je trouve ça *cool* de ne pas être à l'avant-plan et de travailler en collaboration avec une équipe de créateurs. »

Fanny Bloom, qui a une formation en musique classique, parle même d'un « retour aux sources ». Elle a volontairement délaissé son univers pop pour créer un environnement sonore « nostalgique » – enregistré avec une trompette et une contrebasse.

« J'ai beaucoup pensé à Pierre Lapointe, dans la mesure où je porte son œuvre en moi depuis longtemps », dit l'artiste qui a coréalisé le disque avec Thomas Hébert (Misteur Valaire).

Aimerait-elle répéter l'expérience? « Absolument, répond-elle. Même pour le cinéma. Je n'avais pas prévu me sentir aussi libre dans cette démarche qui consiste à être au service de la vision d'une équipe de création. Je me sens très choyée de faire ça. Je ne connais pas encore très bien les gens de théâtre, mais j'aimerais bien travailler avec Simon Boulerice, par exemple. Il a un univers jeune, éclaté, frais, que j'aime beaucoup. » À bon entendeur…

à faire

de Ville-Marie, nul autre que lui-même, pour l'adoption d'un Programme particulier d'urbanisme pour le Quartier latin, PPU qui, déployé dans sa partie est, constituera la phase 2 de l'aménagement du Quartier des spectacles. De Saint-Laurent vers l'est jusqu'à Saint-Hubert dans un secteur qui inclut des lieux culturels de qualité tels la Grande Bibliothèque, l'UQAM, le Théâtre St-Denis et, sur De Maisonneuve, la Cinémathèque et le Centre Pierre-Péladeau.

D'ici là, à l'ouest, l'îlot Place des Arts aura profité de l'agrandissement du Musée d'art contemporain, de la rénovation du Wilder et, juste au nord, de la construction d'un édifice où logera l'Office national du film à compter de 2017.

L'importance de l'offre

Entre-temps, toutefois, le Quartier des spectacles et ses partenaires doivent se pencher sur la situation de ces lieux qui sont à l'origine même de sa création: les salles de spectacles. Au nombre de 30, elles sont publiques, privées ou appartiennent à des OSBL, et affichent une offre qui va des grands classiques de la musique et du théâtre aux créations les plus éclatées du multimédia moderne.

Depuis quelques années, l'assistance annuelle des salles du QdS s'est stabilisée autour de 1,5 million de spectateurs. Progression zéro… Pourquoi? À cause, sûrement, de la concurrence des salles de banlieue, en humour surtout, dont certaines sont à la fine pointe du confort et de la technique. Avec plein de parking à 100 pieds de la marquise.

Reste que le manque de stationnement, ou la perception d'un tel manque, n'est pas la seule cause du piétinement des salles du centre-ville. Les gens de la Table des salles du Partenariat du Quartier des spectacles sont à explorer la problématique qui doit inclure l'offre elle-même.

De Varennes ou de Rosemont, les gens ne descendent pas en ville pour voir le Quartier des spectacles, mais bien pour voir les spectacles ou les œuvres qui y sont présentés. Pendant que le béton sèche, il faut d'emblée se concentrer sur cet aspect de la question.

Cinéma Naomi Watts en tournage au Québec

La comédienne Naomi Watts sera au Québec en mars pour le tournage d'un thriller intitulé *Shut In* du réalisateur britannique Farren Blackburn, a appris *La Presse*. Le film raconte l'histoire d'une femme prise en otage dans sa maison avec son beau-fils. « Elle découvre que ce beau-fils qu'elle croyait handicapé et comateux ne l'est pas du tout, nous dit le producteur Jonathan Vanger de la maison montréalaise Transfilm qui participe à la coproduction. C'est un petit peu dans l'esprit du film *Psycho*. » En tout, le tournage doit durer huit semaines, au Québec et en studio à Vancouver. Au Québec, l'équipe de production sera installée plusieurs semaines dans une maison en région. La participation québécoise est importante à la technique. Outre M. Vanger, on y retrouvera entre autres Sylvain Proulx et Claude Léger à la production et Yves Bélanger à la direction photo. — André Duchesne

Télévision Xavier Dolan se prête au jeu des *Recettes pompettes*

Fort de son succès à *En mode Salvail*, le segment des *Recettes pompettes* deviendra à partir du lundi 9 février, à 20 h 30, une émission hebdomadaire de 30 minutes. Alors que Lise Dion sera la première à montrer ses talents de pâtissière entre deux *shooters*, Xavier Dolan improvisera un pâté chinois au canard confit et maïs caramélisé. Parmi les autres invités annoncés hier par Éric Salvail figurent Guylaine Tremblay, Louis-José Houde, Mario Tessier, Louis Morissette, Charles Lafortune, Pierre Hébert et Philippe Laprise. Santé! — Stéphanie Vallet

ARTS

La banlieue *cool*

ÉMILIE CÔTÉ
ENTRE DEUX *TOUNES*

La semaine dernière, Laval a accueilli pour la première fois l'événement Total Crap, organisé par des dénicheurs de télé et de cinéma psychotroniques, à la salle André-Mathieu.

De son côté, Karim Ouellet a donné récemment un *DJ set* à l'Île-des-Moulins de Terrebonne en marge d'un spectacle de Misteur Valaire. Fin février, Deakin et Geologist, du groupe Animal Collective, seront derrière les platines sur la Rive-Nord, à la salle André-Mathieu.

Vous avez bien lu: à Laval, et non à la Société des arts technologiques!

La plupart des diffuseurs du Québec ont le mandat de développer le public des 18 à 30 ans. Certains constatent que les jeunes sont de plus en plus nombreux au rendez-vous quand des événements sont programmés pour eux. Groenland a rempli le Théâtre de la Ville de Longueuil, par exemple, en novembre dernier.

La demande est forte en banlieue. Le conseil municipal eustachois a entériné l'automne dernier, avec la Corporation du théâtre de Saint-Eustache, le projet de créer une nouvelle salle de spectacles en collaboration avec la Compagnie Larivée Cabot Champagne, qui gère des salles comme L'Étoile de Brossard ou La Tulipe, en plus de son label La Tribu (Cowboys Fringants, Robert Charlebois, Dumas).

Les choses bougent particulièrement dans la couronne nord, qui présente un nombre grandissant de spectacles émergents, pour ne pas dire *cool*, notamment grâce à Scène 1425, filiale jeune et branchée de la Corporation de la salle André-Mathieu de Laval.

À l'aube du demi-siècle d'existence de Laval, le bilan est positif pour Scène 1425, qui tente de réunir – et même de retenir – les amateurs de musique dans différentes municipalités de la couronne nord, mais aussi à travers un réseau de diffuseurs qui s'étend de Gatineau à Sherbrooke, en passant par Québec et Victoriaville.

« Après cinq ou six ans d'existence, Scène 1425 trouve tout son sens pour nous, et nous voulons investir là-dedans plus que jamais. Nous proposons 15 ou 20 spectacles par année, et ce n'est pas assez pour les jeunes de Laval, qui sont près de 100 000 », explique Julie Perron, directrice générale de la Corporation de la Salle André-Mathieu.

En septembre dernier, Scène 1425 a tenu, près de la station de métro lavalloise Montmorency, le festival MRCY, dont la programmation alléchante a réuni les Barr Brothers, Metric, Death From Above 1979 et Neutral Milk Hotel. Une sorte de mini-Osheaga en formule « block party » organisée pour la rentrée.

Ce genre d'événement reviendra sans doute l'an prochain, car la demande est là. « Et je suis agréablement surpris des artistes qu'on attire chez nous. MRCY a été une super expérience », indique Julien Aidelbaum, programmateur et responsable de Scène 1425.

« Nous proposons 15 ou 20 spectacles par année, et ce n'est pas assez pour les jeunes de Laval, qui sont près de 100 000. » — Julie Perron, directrice générale de la Corporation de la Salle André-Mathieu.

Ce qui manque à Scène 1425? « Un lieu qui va nous aider à soutenir tout cela », indique Julie Perron. Une nouvelle salle? Un bar? Un lieu pluridisciplinaire? « On analyse tout cela. »

« Il faut créer une habitude de consommation [dans la couronne nord], renchérit Julien Aidelbaum. Il n'y a pas de point de rencontre naturel, alors il faut recommencer à zéro à chaque spectacle. »

Des nouveaux publics à proximité

Pour conquérir de nouveaux publics, il faut oser.

Le 21 janvier dernier, Total Crap a présenté une première soirée en banlieue de Montréal à la salle André-Mathieu. « On ne s'attendait à rien et ç'a super bien été. Les gens étaient réceptifs, et la salle était pleine », indique le cocréateur Simon Lacroix.

Total Crap a multiplié les spectacles à Montréal au cours des dernières années, notamment au Club Soda. L'événement se déplace régulièrement à Québec, à Sherbrooke et en Abitibi.

Or, des publics sont à conquérir à moins de 25 kilomètres de Montréal. Quand Simon Lacroix a demandé aux spectateurs de la salle André-Mathieu lesquels d'entre eux s'initiaient à l'humour télévisuel de Total Crap, il a été surpris par le nombre de mains levées. « C'était la moitié de la salle. Après la soirée, des gens sont venus nous dire que c'était *cool* d'avoir fait une soirée à Laval. »

Se produire dans de nouvelles salles nécessite de nouveaux contacts. C'est pourquoi les créateurs de Total Crap font désormais affaire avec l'agence Moonlight. « Elle nous donne accès à un réseau de salles dont on n'avait pas les contacts. Comme pour un groupe de musique, la salle aime mieux faire affaire avec quelqu'un qu'elle connaît. »

Un milieu frileux

Julie Perron comprend mal pourquoi il n'y a pas plus d'acteurs qui emboîtent le pas de l'émergence et qui en font une priorité. « Tout le monde a des problèmes de renouvellement du public. On voit une nouvelle génération d'artistes sur scène. On voit une Klô Pelgag à l'ADISQ. Il faut faire de la place à cette relève. Mais je sens qu'un changement s'opère actuellement… »

« Il semble y avoir un manque de compréhension de la nouvelle génération et de ses habitudes de consommation, ajoute Julien Aidelbaum. Il faut rendre la terre fertile pour permettre un renouvellement. Actuellement, les salles sont aseptisées. »

Financée par la Corporation de la salle André-Mathieu, Scène 1425 a les reins solides et peut se permettre des essais et erreurs. Plus que l'équipe de La Petite Boîte noire, par exemple, salle indé de Sherbrooke qui a été détruite par les flammes il y a deux semaines.

Son équipe de bénévoles ne baisse pas les bras pour autant. Une campagne de financement a été lancée sur le web. « Plus que jamais, La Petite Boîte noire est décidée à poursuivre sa mission et à promouvoir la culture indépendante à Sherbrooke », peut-on lire sur son site web.

Comme quoi la musique est avant tout une affaire de passion, et non de gros sous. Heureusement.

DANSE / *Ce n'est pas la fin du monde*

Fraternité masculine

IRIS GAGNON-PARADIS
CRITIQUE

Pour souligner son quart de siècle de fondation, la compagnie du chorégraphe Sylvain Émard présente pour la première fois en terre montréalaise sa toute dernière création, *Ce n'est pas la fin du monde*. Une partition éthérée, ancrée dans l'émotion, pour sept interprètes masculins cherchant à survivre, ensemble, à leur petite fin du monde.

Si le titre évoque la fin du monde, l'ambiance créée sur scène par Richard Lacroix (scénographie) et André Rioux (éclairage) n'a rien d'apocalyptique.

Un nuage de carton, fait d'un assemblage de boîtes de formes diverses, laissant percer ici et là la lumière, couvre les danseurs de son ombrage à la fois rassurant et menaçant. Sous lui, ces derniers évoluent sur une scène épurée, où les projecteurs servent de décor et où la lumière, découpant la scène en formes rectangulaires, habille simplement l'espace.

En complément à cet environnement dénudé, la musique électroacoustique et ambiante de Martin Tétreault accompagne tout (trop ?) en subtilité la procession dansée créée par Émard, se résumant parfois à un murmure, un ténu grésillement ou une mélodie lointaine et inachevée de piano, laissant toute la place au geste.

Émotion et fragilité

La table est ainsi mise pour assister à la quête existentielle de ces sept hommes, un groupe où règnent certaines tensions, mais où la fraternité et la solidarité l'emportent dans un monde où chacun cherche sa voie, faite de chemins parfois tortueux.

Dans des vêtements de tous les jours, les interprètes occupent en continu la scène, se retirant tour à tour dans l'ombre, à l'arrière, observant en silence leurs comparses, soutenant leurs regards. Parfois seuls, souvent en duo, parfois en trio ou en groupe, leurs trajectoires se croisent et s'éloignent sans cesse.

L'action, circulaire et vidée de toute tension dramatique, ne s'arrête jamais, sauf en de rares moments où les interprètes se figent dans l'espace, avant de reprendre leur chemin.

Le vocabulaire créé par Émard est ancré dans l'émotion et l'intériorité. Les gestes amples et élancés, les dos arqués et les bras tendus vers le ciel font écho aux tremblements intérieurs de l'individu, qui cherche sa place et ses repères dans un monde parfois étranger. L'axe du corps est ainsi toujours à la recherche de son centre, évoluant sur cette mince ligne entre l'équilibre et le déséquilibre.

Il s'en dégage une impression de fragilité, où la netteté et la précision du geste sont moins importantes que l'élan qui le précède. Une approche qui fonctionne moins bien dans les passages de groupe, plus brouillons et manquant parfois de synchronisme.

Plus réussis sont les moments à deux ou à trois, où un interprète manipule d'une poussée de la main le corps de l'autre, l'entraîne dans son élan, le relève, le projette, le fait tournoyer, même si quelques transitions nous ont semblé laborieuses et inutilement intriquées.

Malgré quelques faiblesses, *Ce n'est pas la fin du monde* est une œuvre fort intéressante, réflexive, où on se laisse porter par le ballet de ces corps masculins touchants de fragilité.

PHOTO VALÉRIE SIMMONS, FOURNIE PAR L'AGORA DE LA DANSE

***Ce n'est pas la fin du monde* est présenté à l'Agora de la danse, ce soir, à 20 h, et demain, à 16 h.**